

La communauté internationale appelée à mettre fin à l'occupation marocaine

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P5

Lundi 10 mars 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6391 - 21^e année

CONSEIL DES MINISTRES

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA



L'Algérie va importer jusqu'à un million de têtes de bétail

P24

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION : « Les travailleuses contractuelles ouvrent droit au congé de maternité »

P3

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION

« L'opération de vote s'est bien déroulée », selon l'ANIE

P3

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 15H00

Encore une cagnotte et un parcours de vitesse

P21

LES COURSES EN DIRECT

PROCHAINE RÉUNION DE TROIS GROUPES DE TRAVAIL ALGÉRO-AMÉRICAINS

La coopération militaire va bon train



Les échanges de renseignements et les nouvelles ventes militaires à l'étranger constituent des domaines d'intérêt que les deux partenaires pourraient poursuivre.

LIRE EN PAGE 2

Ph : DR

LARBAOUI PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE À L'OCCASION DU 8 MARS

Valoriser la place de la femme algérienne, une priorité

LIRE EN PAGE 3



Ph : APS

L'abominable « secret défense »

Une nouvelle pièce est versée au dossier des atrocités commises par l'armée coloniale française durant la Guerre d'Algérie. Dans notre édition du 6 février dernier, nous avons traité du centre d'essais français à « B2 Namous » de ces armes prohibées (armes chimiques et bactériologiques). Il s'agit de l'utilisation de ces armes abominables par les « soldats de la civilisation française » contre les Algériens ; qu'ils aient été combattants ou simples civils. Le recours à cette monstruosité avait lieu notamment dans les grottes et autres espaces clos. Ces types d'armes formellement prohibées par le protocole de Genève de 1925 auquel la France a adhéré mais n'hésita pas à l'enfreindre dans le secret le plus total. Une correspondante de presse, Claire Billet, vient de réaliser un film documentaire sur ces armes de l'horreur, intitulé : « Algérie section armes spéciales »

(entendez par « armes spéciales » les armes chimiques et bactériologiques). Le film a été diffusé hier par la RTS2 (Radiotélévision Suisse). Il retrace durant 52mn, avec des preuves et les témoignages de survivants, comment l'armée de la France des « lumières », de la « civilisation », des « droits de l'Homme », a utilisé ces armes spéciales à outrance contre les Algériens durant la Guerre d'Algérie. Dans le synopsis on peut lire que « la réalisatrice, Claire Billet, détaille le contexte et l'ampleur de cette guerre chimique (durant la guerre d'Algérie). Elle révèle comment les responsables (français) de l'époque ont ordonné, testé puis utilisé à grande échelle des gaz toxiques pour éliminer les Algériens cachés dans les grottes ». Le sujet du film a surpris tout le monde. Le quotidien français « L'Humanité » qui considère ce « dossier explosif », écrit : « On connaissait les enfumades pendant la conquête coloniale et l'usage du napalm. Il a fallu attendre soixante-cinq ans pour que soit révélé l'usage de gaz toxiques pendant la

guerre d'Indépendance ». Un autre média titrait en Une : « Quand l'armée française « pacifiait » au napalm ». Le synopsis du film ajoute : « Avec la torture et le déplacement des populations, la guerre chimique est le dernier élément d'une série de brèches dans les engagements internationaux de la France que celle-ci a bafoués pour mener sa guerre coloniale ». La France continue de cacher la « barbarie sous le tapis ». L'historien Christophe Lafaye, qui a participé à l'enquête, affirme que « Nos demandes de tournage à ce sujet au Service (français) historique de la défense ont été refusées ». Il a fallu dix années d'enquête pour que le film puisse être réalisé et diffusé.

Pour le quotidien français Le Monde : ce « dossier fait partie des secrets encore bien gardés de la guerre d'Algérie. De 1956 à 1961, l'armée française a utilisé à grande échelle des gaz toxiques contre des Algériens qui trouvaient refuge dans des grottes ». Elle est belle la France « civilisée » ! Ceux qui ont raté hier le film sur RTS2, pourront suivre sa diffusion dimanche prochain 16 mars à 23.00 h. sur France 5.

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

PROCHAINE RÉUNION DE TROIS GROUPES DE TRAVAIL ALGÉRO-AMÉRICAINS

La coopération militaire va bon train

Diverses sources médiatiques, citant Sabri Boukadoum, ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, ont rapporté que des représentants des ministères de la Défense des deux pays s'apprêtent à participer à trois groupes de travail et à élaborer des plans de mise en œuvre de leur accord récemment formalisé visant à approfondir les partenariats de sécurité.

Les mêmes sources indiquent que Sabri Boukadoum a également évoqué les objectifs de l'Algérie de renforcer ses liens sécuritaires et économiques avec les États-Unis au cours de la deuxième administration Trump et les opportunités émergentes de collaboration en matière de technologie de défense. Il a rappelé que la coopération militaire entre Alger et Washington repose sur un cadre juridique défini par un mémorandum d'entente, qui a ouvert la voie à de multiples opportunités dans le domaine de la sécurité. Selon les mêmes sources Sabri Boukadoum a également évoqué les objectifs de l'Algérie de renforcer ses liens sécuritaires et économiques avec les États-Unis au cours de la deuxième administration



Sabri Boukadoum, ambassadeur d'Algérie aux États-Unis

Trump et les opportunités émergentes de collaboration en matière de technologie de défense. La coopération militaire entre Alger et Washington repose sur un cadre juridique défini par un mémorandum d'entente, qui a ouvert la voie à de multiples opportunités dans le domaine de la sécurité. Les échanges de renseignements maritimes et les nouvelles ventes militaires à l'étranger constituent les premiers domaines d'intérêt que les deux partenaires pourraient poursuivre ensemble. D'autres activités comprennent des opérations de recherche et de sauvetage et des efforts de lutte contre le terrorisme dans et autour du Sahel, a-t-il noté. Pour rappel, un mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération militaire entre les ministères de la défense des deux pays a été signé à Alger, le 22 janvier 2025, à l'issue de la rencontre entre le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef

d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le général d'Armée Michael Langley, Commandant du commandement militaire américain pour l'Afrique (US-AFRICOM), qu'il a reçu au siège de l'état-major de l'ANP. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, les chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation américaine, les deux parties avaient examiné l'état de la coopération militaire bilatérale et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun. Dans son allocution, le général d'Armée avait déclaré que "le partenariat entre les deux pays connaît actuellement une dynamique positive dans les différents domaines, y compris de la défense et de la sécurité. Cette dynamique reflète notre volonté de promouvoir ce partenariat à des

niveaux plus élevés, au service des intérêts des deux pays". Le même jour, le président Abdelmadjid Tebboune avait reçu le général d'Armée Michael Langley et la délégation qui l'accompagnait. A l'issue de cette audience, le Commandant d'AFRICOM avait évoqué le mémorandum d'entente en matière militaire qu'il a signé avec le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'Armée Saïd Chengriha, en précisant que ce mémorandum "établit tous les objectifs de sécurité communs construits par les deux pays depuis des années". Ce mémorandum permettra d'"approfondir davantage cette relation en vue de renforcer la sécurité et la paix régionale et internationale", avait-il expliqué, tout en soulignant que « l'Algérie est un "pays leader dans la région" et que "ce leadership profitera à tous les autres pays".

M'hamed Rebah

ARMES CHIMIQUES EN ALGÉRIE

L'ampleur des gazages employés par l'armée française

Un documentaire inédit intitulé « Algérie, sections armes spéciales », réalisé par Claire Billet et diffusé sur la Radio Télévision suisse, met en lumière l'utilisation massive d'armes chimiques par la France durant la guerre d'Algérie (1954-1959). Ces armes, pourtant interdites par le Protocole de Genève de 1925, ont été employées contre les combattants et civils algériens, révélant ainsi un pan sombre et méconnu du conflit. S'appuyant sur les travaux de l'historien Christophe Lafaye, le film dévoile des documents inédits prouvant que la décision d'utiliser ces moyens a été

prise dès mars 1956. Un courrier du commandant supérieur interarmées de la 10e région militaire adressé au secrétaire d'État aux Forces armées, Maurice Bourgès-Maunoury, atteste de cet accord. Un compte-rendu d'une réunion d'état-major en septembre 1956 évoque même une « étude de politique générale d'emploi des armes chimiques en Algérie ». Ces substances toxiques, issues des stocks de la Première Guerre mondiale, incluaient notamment l'Adamsite (DM) et la chlorocétophène (CN). Le documentaire recueille également les témoignages de survivants algériens, dont ceux de la

grotte de Ghar Ouchettouh, dans les Aurès, où près de 150 villageois ont péri asphyxiés par les gaz le 22 mars 1959. Selon Christophe Lafaye, entre 8 000 et 10 000 gazages auraient eu lieu durant la guerre, dont 440 ont déjà été documentés. L'inventaire complet de ces attaques reste encore à établir. Il aura fallu attendre 1993 pour que la France interdise définitivement la production et l'usage des armes chimiques. Algérie, sections armes spéciales, produit par Luc Martin-Gousset (SOLENT Production), sera diffusé sur la Radio Télévision suisse le 9 mars et sur France 5 le 16 mars.

M. Seghilani

IL PARTAGE UN IFTAR AVEC EUX Chaïb à l'écoute des Algériens établis en Arabie saoudite

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a souligné lors d'une rencontre avec des membres de la communauté nationale établie au Royaume d'Arabie saoudite, avec lesquels il a partagé l'iftar organisé en leur honneur « l'attention particulière que les hautes autorités du pays portent à notre communauté à l'étranger, dans le cadre d'une stratégie renouvelée qui place au cœur de sa méthodologie, la promotion de sa participation, l'écoute et la réponse efficace à ses besoins et aspirations », a indiqué un communiqué du ministère. En effet, cette rencontre a été à l'occasion de la visite de travail que, Sofiane Chaïb, a effectué à Djeddah pour participer aux travaux de la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Selon la même source, « les membres de la communauté présents ont apprécié et salué cette initiative louable qui s'inscrit dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui découle de l'intérêt personnel et permanent qu'il porte à la communauté algérienne à l'étranger ». Cette rencontre, qui s'est déroulée « dans une ambiance fraternelle et conviviale, a permis de s'enquérir de la situation de notre communauté et d'écouter ses préoccupations et ses aspirations », a ajouté le communiqué.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT DU MSP

« Les positions constantes de l'Algérie envers des causes justes dérangent les ennemis »

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif a souligné que « les positions constantes de l'Algérie envers les causes justes dérangent les ennemis ». Depuis la wilaya de Constantine, Hassani Cherif a indiqué que l'Algérie défendait et continue à défendre les causes justes à travers le monde et à leur tête la cause palestinienne et le droit des peuples à l'autodétermination, suscitant l'inquiétude et le mécontentement de certaines parties. Dans ce cadre, il a ajouté que ces positions constantes ont exposé l'Algérie à des tentatives de diffamation et de pressions de la part de parties extérieures cherchant à porter atteinte à sa stabilité. Le même intervenant a appelé à consolider le front intérieur et s'armer de conscience pour faire face aux défis actuels. Hassani qui a également appelé la classe politique et la société civile à soutenir les institutions nationales et à appuyer les orientations judicieuses de l'Etat en matière de politique extérieure, a indiqué que « grâce à la cohésion de son peuple et de ses institutions fortes », l'Algérie est capable de faire face à toute tentative ciblant sa stabilité ou à influencer ses décisions souveraines. S'agissant de la cause palestinienne, le président du MSP a indiqué que « la position de l'Algérie constitue un prolongement d'une longue histoire de solidarité avec la Palestine concrétisée à travers des positions officielles et populaires reflétant l'engagement constant de l'Algérie à soutenir les droits légitimes des peuples opprimés.

Sarah O.

LARBAOUI PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE À L'OCCASION DU 8 MARS

Valoriser la place de la femme algérienne, une priorité

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, samedi soir à Alger, une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.



PH: APS

À cette occasion, la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a souligné que « l'organisation de cette célébration, sous le patronage renouvelé du président de la République, témoigne de son souci de promouvoir et de valoriser la place de la femme, étant convaincu de sa valeur symbolique et civilisationnelle ». Et d'ajouter que cette cérémonie, présidée par le Premier ministre, « témoigne de la place éminente qu'occupe la femme algérienne dans notre pays tout en demeurant fidèle à notre glorieuse histoire », rappelant, par là même, l'héroïsme des femmes algériennes pendant la Révolution de libération. Mouloudji a, en outre, réaffirmé que la célébration des femmes algériennes « se veut une reconnaissance de leur brillant parcours aux niveaux continental et international ». Cela « n'aurait pu se concrétiser sans l'attention particulière que leur porte le président de la République, lui qui a toujours cru en leurs capacités à participer activement au processus de développement de notre pays, en encourageant leur rôle central dans le développement socioéconomique », a soutenu la ministre. Dans le même contexte, Mouloudji a mis en avant le souci de l'Etat algérien de « consacrer l'au-

tonomisation politique de la femme », rappelant les efforts consentis pour « la promotion de ses droits, à travers le renforcement de la représentation des femmes dans les assemblées élues », ce qui s'est traduit, a-t-elle dit, par « la consécration du principe de parité hommes-femmes dans la composition des listes électorales ».

« SUR 1,8 MILLION D'ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES, 65% SONT DES FILLES »

Évoquant, par ailleurs, l'accès des filles à l'enseignement et à la formation, la ministre a mis en avant « les résultats exceptionnels » réalisés en la matière. D'après les dernières statistiques, sur les 1,8 million d'étudiants universitaires, 65% sont des filles, a-t-elle précisé, rappelant que les filles représentaient plus de 68% de l'ensemble des diplômés universitaires l'année dernière. Organisée sous le slogan « La femme algérienne : défis et victoire », la cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre, de membres du Gouvernement, d'éminentes personnalités féminines dans les domaines politique, économique et médiatique, de représentantes de la société civile et des mouvements syndicaux, ainsi que de moudjahidate.

Le président Tebboune : « les femmes contribuent à la renaissance de l'Algérie »

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu, vendredi, hommage aux femmes algériennes à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

« Les Algériennes célèbrent la Journée internationale de la femme au moment où elles concrétisent, avec des compétences remarquables et des qualifications hors pair, leurs aspirations en tant que travailleuses dans tous les secteurs et domaines et en tant que cadres dans des postes de responsabilité et de gestion au sein des institutions et organismes de l'Etat », a-t-il relevé dans son message. Elles prouvent également leur mérite par leur réussite dans l'entrepreneuriat et manifestent leur engagement dans les affaires publiques en étant à l'avant-garde de la société civile et de l'action associative, démontrant ainsi leurs talents pour optimiser la performance et œuvrer au service de la société.

Aux côtés des hommes, elles contribuent, sur un pied d'égalité, à la renaissance de l'Algérie », avait-il ajouté.

Ania N.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION

L'ANIE relève

« un bon

déroulement » de l'opération de vote

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé que l'opération de vote de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation débuté hier matin au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers le pays, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Sur sa page officielle Facebook, l'ANIE a indiqué que l'opération se déroule dans de bonnes conditions en présence des observateurs des partis et indépendants et les encadreurs de magistrats ainsi que les coordinateurs de bureaux. Rappelant que le scrutin s'est achevé à 17h00 du même jour, et ce au niveau des sièges des Assemblées populaires de wilaya (APW) et 24891 membres des Assemblées populaires communales (APC). L'Autorité nationale indépendante des élections avait rappelé auparavant au collège des grands électeurs (élus APC et APW) qu'ils ont l'obligation d'exprimer aux élections sénatoriales, sauf dans le cas d'un empêchement justifié. Il est à souligné que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait convoqué, le 22 janvier dernier, le corps électoral pour ce 9 mars 2025 en vue du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation. Le Conseil de la nation est composé de 174 sièges renouvelés par moitié tous les trois ans pour des mandats de six ans. Sur ce total, deux tiers sont pourvus au scrutin indirect uninominal majoritaire à un tour par un collège électoral composé des membres des Assemblées populaires de wilaya (APW) et des Assemblées populaires communales (APC) dans 58 circonscriptions électorales basées sur les limites des wilayas, soit 116 sièges à raison de deux par wilaya. Et lors des élections organisées tous les trois ans, ce sont donc la moitié des 116 membres élus et celle des 58 membres nommés qui sont renouvelés, soit respectivement 58 et 29 sièges, pour un total de 87 membres renouvelés.

Sarah O.

PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME ALGÉRIENNE

Le CNDH « adhère pleinement » aux efforts de l'État

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a affirmé « adhérer pleinement » aux efforts de l'État pour la promotion des droits de la femme algérienne, notamment ses droits politiques et sa protection contre la violence, a fait savoir un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Lors de cette occasion célébrée le 8 mars de chaque année, le CNDH a précisé qu'« au regard des efforts considérables de l'État en vue de promouvoir les droits de la femme, notamment ses droits politiques et sa protection contre la violence », il ne peut qu'affirmer sa pleine adhésion à cette vision globale, puisée de la volonté politique forte de l'État algérien de promouvoir la femme et de la protéger contre toutes formes de violence et de discrimination. Saluant les avancées réalisées en matière de promotion et de protection des droits de la femme en Algérie, le Conseil a rappelé « les efforts de l'État dans ce domaine, notamment en veillant à prévoir des mesures de protection contre les violences faites aux femmes, à travers l'amendement du Code pénal, outre la Constitution de 2020 qui a explicitement consacré le devoir de l'État de protéger la femme contre toutes formes de violence, en tous lieux et en toutes circonstances ». Après avoir rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la protection et à la promotion des droits de la femme, le CNDH s'est félicité de cette démarche à même de « renforcer la protection et la promotion du rôle de la femme algérienne dans la société ».

L. Zeggane

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION RÉPOND À LEURS PRÉOCCUPATIONS

« Les contractuelles ouvrent droit au congé de maternité »

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdou, a assuré que les employées contractuelles du secteur ouvrent droit au congé de maternité, à l'instar de leurs collègues titulaires.

Dans une réponse à une question écrite d'un député de l'APN, le ministre a précisé que les services compétents au niveau des établissements scolaires fournissent à cette catégorie les documents relatifs au salaire et à la durée du travail, qui constituent l'un des documents nécessaires au dossier requis par la sécurité sociale, habilité, selon lui, à accorder les prestations en nature et en espèces aux assurés sociaux, sous certaines conditions. Le ministre a également indiqué que la circulaire ministérielle conjointe n° 13142, datée du 27 octobre 2021, qui définit les modalités

de recrutement des enseignants contractuels dans les établissements éducatifs et le paiement de leurs salaires, a permis de résoudre le problème des paiements irréguliers des salaires des enseignants contractuels, et que leurs salaires sont désormais versés de manière mensuelle et régulière. Aussi, le ministre a expliqué que leurs salaires sont versés aux contractuels « mensuellement, à l'instar des enseignants titulaires », et que leurs salaires sont également versés durant les premiers mois de l'année financière, avec la possibilité de bénéficier des primes et indemnités prévues par la décision ministérielle conjointe du 9 septembre 2021, qui détermine les primes et indemnités allouées aux enseignants contractuels travaillant dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale.

Concernant le droit aux congés maladie et maternité pour les enseignants contractuels, le ministre a rappelé que cela est prévu par l'article 3 de la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983 relative à la sécurité sociale, qui stipule que « les dispositions de cette loi s'appliquent à tous les travailleurs, quel que soit le secteur d'activité auquel ils appartiennent, et le régime applicable avant l'entrée en vigueur de cette loi ». Il a également évoqué l'article 19 de l'ordonnance n° 96-17 du 6 juillet 1996, modifiant et complétant la loi n° 83-11, qui stipule qu'un assuré social doit, pour bénéficier des prestations en nature et des indemnités journalières d'assurance maladie, avoir travaillé au moins quinze jours ou cent heures au cours du trimestre précédant la demande de traitement, ou soixante jours ou quatre cents heures

au cours des douze mois précédant la demande de traitement. Le ministre a également mentionné le décret n° 07-308 du 29 septembre 2007, qui définit les modalités de recrutement des agents contractuels, leurs droits et obligations, ainsi que les éléments constituant leur salaire et les règles de gestion qui leur sont applicables. Ce décret, dans son article 13, précise les droits des agents sous contrat, y compris le droit au salaire après service rendu, à la protection sociale, à la retraite, aux congés et aux absences autorisées, ainsi qu'aux jours de repos légaux. L'article 52 de ce même décret prévoit que la femme employée sous contrat à durée déterminée ou indéterminée bénéficie d'un congé de maternité conformément à la législation en vigueur.

A. N.

INDUSTRIE

Ghrieb inaugure et inspecte des projets à Adrar

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, s'est rendu dans la wilaya d'Adrar où il a inauguré un point de vente et de maintenance des équipements agricoles relevant de l'Entreprise publique de commercialisation des équipements et machines agricoles PMA-Trading, a indiqué un communiqué du ministère.



Cette structure expose «une gamme d'équipements agricoles, notamment des charrues lourdes, des systèmes d'irrigation et des pompes à eau, ainsi que des moissonneuses et des engins de transport, fabriqués par l'Entreprise de construction de matériels agricoles (CMA) de Sidi Bel-Abbès, filiale du Groupe public des industries mécaniques (Algerian General Mechanics - AGM)», a précisé la même source.

En effet, cette initiative s'ins-

crit en droite ligne dans la stratégie nationale visant à «assurer la sécurité alimentaire, la wilaya d'Adrar étant un pôle agricole par excellence», a fait savoir le communiqué. Par ailleurs, le ministre a appelé le groupe AGM à «renforcer la production locale, en concluant un partenariat avec l'Entreprise nationale de tubes et transformations des produits plats (Anabib), filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), afin de renoncer progressivement à l'importation de certains composants plastiques utilisés dans la fabrication d'équipements méca-

niques».

Dans le même sillage, le ministre a inspecté «le projet de réhabilitation de la briqueterie de la commune de Fenoughil, qui fait partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), où il a reçu une présentation sur l'état de l'usine et les équipements techniques et logistiques nécessaires au lancement de la production. La ligne de production reste incomplète en raison du manque de certains équipements et de l'absence de plans opérationnels, lesquels sont en

cours d'élaboration par la Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du groupe GICA, note le communiqué. Le ministre a, à cet égard, enjoint au groupe de coordonner avec les différents acteurs industriels nationaux pour fournir à l'usine les équipements et pièces de rechange nécessaires avant de recourir à l'importation. Ghrieb a également inspecté «l'avancement des travaux du projet de cimenterie dans la commune de Timekten, qui fait partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe GICA» et a insisté sur «l'engagement des parties prenantes à lever les obstacles pour accélérer la cadence des travaux, en vue de la mise en service de l'usine dans les délais impartis». A noter que l'un des principaux défis auxquels est confronté le projet est l'aménagement de la route menant à l'usine, qui s'étend sur 25 km, a souligné le communiqué indiquant qu'«il a été convenu de la réalisation conjointe des travaux par le groupe GICA et la wilaya d'Adrar, avec l'engagement de les achever avant la fin du mois de Ramadhan», a conclu la source.

L. Zeggane

FORMATION MÉDICALE AU CHU MUSTAPHA PACHA

Saihi évoque la réalisation d'un «bond qualitatif»

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a inauguré et mis en service de nouveaux services médicaux au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha à Alger.

Lors de sa visite au CHU, qui a été l'occasion de suivre le déroulement des activités et de s'enquérir des prestations et services médicaux prodigués au sein de l'hôpital, le ministre a procédé à l'inauguration du Service d'imagerie médicale et de radiologie après sa rénovation complète et son équipement en matériel moderne fonctionnant grâce à l'intelligence artificielle. Ce Service dispose désormais, entre autres, de trois scanners, d'un appareil de radiographie, de trois échographes et de deux appareils d'imagerie par résonance

magnétique (IRM). Saihi a également inauguré l'Unité d'endoscopie du service de pneumologie, dotée d'équipements médicaux modernes, ainsi que le Service de gynécologie-obstétrique, qui a bénéficié de l'aménagement de toutes ses unités. Il a, en outre, inauguré le Service des urgences chirurgicales, rénové et doté d'équipements de pointe numériques, afin d'améliorer la prise en charge des patients. À cette occasion, le ministre a souligné que ces réalisations constituent «un bond qualitatif» en matière de développement de la formation médicale, mettant en avant les efforts de l'État pour améliorer le niveau des prestations sanitaires et assurer une prise en charge optimale des patients, en allouant les enve-

loppes et les affectations financières nécessaires à cet effet. Les efforts de l'État visant à garantir une meilleure prise en charge des patients concernent l'ensemble des établissements de santé à travers le territoire national, en les dotant «des équipements médicaux nécessaires, conformes aux avancées scientifiques et technologiques mondiales», a assuré le ministre. Saihi a précisé que cette opération «s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation du secteur de la santé, qui connaît un développement notable à tous les niveaux de ses établissements et structures», soulignant que cette évolution aura «un impact positif sur la prise en charge des patients».

Sarah O.

TAHA DERBAL EN VISITE À ORAN

« L'eau potable sera disponible quotidiennement dans les jours à venir »

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, qui a effectué samedi une visite dans la wilaya d'Oran pour évaluer l'état de la distribution de l'eau dans la région, a assuré que l'approvisionnement en eau potable passera à une distribution quotidienne dans les jours à venir. Derbal a déclaré que sa visite visait à observer de près l'état du service public de l'eau, en particulier la distribution de l'eau potable, d'autant plus que la wilaya a récemment bénéficié d'une usine de dessalement de l'eau de mer

d'une capacité de 300 000 m³ par jour. Il a rappelé qu'«il est essentiel de vérifier l'état de l'approvisionnement en eau potable afin d'assurer que les effets positifs de ce projet (station de Cap Blanc) soient pleinement réalisés, et de s'assurer de la satisfaction des citoyens bénéficiaires de ces grands projets d'infrastructure, conformément aux recommandations du président de la République visant à éradiquer complètement les fluctuations dans l'approvisionnement en eau potable». Il a également insisté

sur la nécessité d'informer les citoyens des coupures, en particulier celles liées à l'arrêt des stations de dessalement de l'eau de mer en raison de la turbidité de l'eau due aux mauvaises conditions climatiques. Il a précisé que ces «situations ne sont pas optionnelles, mais imposées par les conditions climatiques, et il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à travers les médias, en expliquant que cela est indépendant de leur volonté». Le ministre a, par ailleurs, annoncé le lancement d'une vaste campagne pour

éliminer les fuites d'eau dans la wilaya d'Oran, à partir du 15 mars, sous la supervision du wali d'Oran, organisée par «l'Algérienne des eaux» et la société SEOR, avec la mobilisation de ressources matérielles et humaines importantes et l'apport d'équipements nécessaires provenant des wilayas voisines. Il a précisé que l'objectif de cette campagne est de lutter contre les fuites, de récupérer l'eau et de la valoriser, d'autant plus que l'eau dessalée est coûteuse.

S. O.

GRANDE POSTE À ALGER

Zerrouki s'enquiert de l'opération de réhabilitation

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, une visite à la Grande poste d'Alger, où il s'est enquis de l'opération de sa réhabilitation, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de cette visite, «le ministre a écouté un exposé sur l'opération de restauration et de réhabilitation de l'édifice de la Grande poste et des établissements annexes, présenté par le bureau d'études composé d'architectes qualifiés et spécialisés dans la restauration des monuments et des sites classés», a précisé le communiqué. Ajoutant que «les études relatives à l'édifice portent sur quatre phases, dont la première est la réhabilitation de la Grande salle du Musée de la Poste dont les travaux ont été lancés et qui servira, dès sa réception, à l'exposition des timbres-poste émis depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, aux philatélistes et au grand public en général». La deuxième phase concerne les travaux urgents dont les procédures administratives ont été achevées, en prévision de leur lancement prochain par l'entreprise de réalisation, tandis que la troisième phase consiste en la restauration de toutes les structures de la Grande poste pour préserver sa dimension historique. La quatrième phase est relative au lancement d'un concours intellectuel pour une meilleure exploitation de cet édifice à l'avenir, a fait savoir le communiqué. En marge de cette visite, M. Zerrouki a rencontré nombre de philatélistes devant la Grande poste, avec lesquels il a échangé et a pu découvrir les différents timbres exposés. Ce dernier a, à cette occasion, décidé de leur consacrer un espace au vu de leur rôle dans la valorisation du patrimoine philatélique algérien, ainsi que des moyens et des initiatives à même de le préserver et d'assurer sa transmission aux générations futures, a-t-il conclu.

L. Z

SECTEUR DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Kouidri met en avant le « rôle central » des femmes

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a mis en avant, hier à Alger, le rôle central des femmes dans la promotion du secteur et de l'économie nationale en général, soulignant son engagement à les soutenir et à les accompagner. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère en l'honneur des travailleuses du secteur à l'occasion de la Journée internationale des femmes célébrée le 8 mars de chaque année, M. Kouidri a mis en avant «le rôle central des femmes dans la promotion de l'industrie pharmaceutique et de l'économie nationale en général», saluant leurs «contributions actives à la dynamique du développement et du progrès». À cette occasion, le ministre a souligné son «engagement constant à autonomiser les femmes et à leur garantir toutes les opportunités leur permettant de contribuer activement à l'édification du pays», rappelant «leur rôle crucial dans la construction des sociétés, l'édification des civilisations et l'éducation des générations», a-t-il conclu.

L. Z.

SAHARA OCCIDENTAL

Appel urgent à la communauté internationale pour mettre fin à l'occupation marocaine

Lors d'une conférence organisée à Genève par l'Institut international pour l'action non-violente (Novact) et l'Association catalane de solidarité avec le peuple sahraoui (ACAPS), des experts et militants des droits humains ont dénoncé la détérioration alarmante de la situation au Sahara occidental occupé. Ils ont exhorté la communauté internationale à agir pour mettre fin à l'occupation marocaine et garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.



plaidé pour l'envoi de missions indépendantes afin de documenter et mettre un terme aux violations. « Le Sahara occidental reste un +trou noir de l'information+, comme le souligne Reporters sans frontières, car les autorités marocaines empêchent journalistes et observateurs internationaux d'accéder au territoire. Cet isolement favorise des violations massives non comptabilisées », a-t-elle alerté. Lucille Maibon, représentante de Novact, a, pour sa part, insisté sur la nécessité de « rompre le silence » face aux exactions marocaines et d'exiger des comptes aux responsables. Elle a mis en avant les conclusions du rapport annuel sur les violations documentées en 2024, révélant des atteintes graves aux droits

fondamentaux, notamment des cas de détention arbitraire, de torture, de disparitions forcées et de répression des libertés d'expression et de manifestation. Elle a également établi un parallèle entre la lutte du peuple sahraoui et d'autres causes anticoloniales, notamment celle du peuple palestinien, dénonçant la pression exercée par le Maroc au niveau international pour empêcher toute discussion sur la question sahraoui. Le rapport présenté lors de la conférence met en lumière une série de violations, allant du pillage des ressources naturelles sahraouies aux restrictions des droits économiques, sociaux et culturels. Ses auteurs ont appelé le Secrétaire général de l'ONU à accorder une attention particulière à ces violations dans son prochain rapport au Conseil de sécurité, soulignant l'absence d'un mécanisme indépendant et crédible de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental occupé.

M. Seghilani

LIBAN

Un dispositif d'espionnage sioniste neutralisé

L'armée libanaise a annoncé, samedi soir, avoir démantelé un dispositif d'espionnage installé par l'armée sioniste dans la périphérie de la ville de Kfar Shouba, située dans le sud du Liban, une région régulièrement ciblée par les violations de l'occupant sioniste.

Dans un communiqué officiel, l'armée libanaise a précisé qu'une unité militaire spécialisée avait localisé et neutralisé cet équipement sophistiqué au terme d'opérations de surveillance et d'enquête menées dans la zone frontalière. "Dans le cadre du suivi des opérations d'enquête technique dans les régions du Sud, une unité militaire spécialisée a découvert un dispositif d'espionnage sioniste dans la périphérie de la ville de Kfar Shouba et a procédé à son démantèlement", a indiqué l'armée libanaise dans son communiqué. Cette découverte s'ajoute à d'autres dispositifs similaires mis au jour ces dernières semaines dans le même secteur. En effet, fin février, l'armée libanaise avait déjà annoncé le démantèlement de deux autres dispositifs d'espionnage installés par l'occupant sioniste dans la même région.

Ces dispositifs, placés clandestinement en territoire libanais, permettent à l'ennemi de surveiller les mouvements militaires et civils, en violation flagrante de la souveraineté du Liban et du droit international. Le commandement de l'armée libanaise a, une nouvelle fois, appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler toute découverte suspecte aux autorités compétentes. "Nous exhortons la population à ne pas s'approcher de ces objets et à ne pas les manipuler, car ils représentent un danger imminent pour leur sécurité. Il est impératif de signaler immédiatement toute anomalie au centre militaire le plus proche afin d'assurer leur protection", a-t-il précisé. Cette opération s'inscrit dans un contexte de tensions persistantes entre le Liban et l'occupant sioniste, marqué par des incursions aériennes et terrestres fréquentes, ainsi que par des violations répétées de la souveraineté libanaise. Le démantèlement de ces équipements d'espionnage met en lumière les efforts continus de l'armée libanaise pour contrer les activités clandestines de l'ennemi et protéger le territoire national.

M. S.

UNE DÉLÉGATION A RENCONTRÉ LE CHEF DES RENSEIGNEMENTS ÉGYPTIENS AU CAIRE

La résistance exige la levée du blocus sur Gaza

Un haut responsable de la résistance palestinienne, en visite au Caire, a réaffirmé la nécessité d'un engagement total envers l'accord de cessez-le-feu, appelant à l'ouverture immédiate des négociations pour sa deuxième phase et à la levée du blocus sur Gaza. Dans un communiqué publié ce dimanche, la résistance palestinienne a souligné que sa délégation, dirigée par Mohamed Darwich, président du conseil de leadership du mouvement, a rencontré le chef des renseignements généraux égyptiens, le général Hassan Rachad, pour discuter de la mise en œuvre de l'accord, notamment en ce qui concerne l'échange de prisonniers. Le mouvement a insisté sur l'urgence de respecter tous les engagements pris, d'ouvrir sans délai les points de passage et de permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza sans restrictions. Par ailleurs, la résistance palestinienne a annoncé son accord pour la création d'un comité de soutien communautaire, composé de personnalités nationales indépendantes, chargé de gérer Gaza temporairement, en attendant une réorganisation politique interne et la tenue d'élections générales aux niveaux présidentiel, législatif et national. En parallèle, la résistance palestinienne a pointé du doigt la responsabilité directe du Premier ministre de l'occupant sioniste, Benjamin Netanyahu, dans la poursuite du blocus meurtrier imposé à Gaza. Le mouvement a dénoncé une politique de punition collective touchant plus de deux millions de Palestiniens, les privant de nourriture, de médicaments et des besoins essentiels, au mépris du droit international. La résistance palestinienne a averti que cette situation affecte également les prisonniers de l'occupant détenus par la résistance, qui subissent les mêmes privations que le peuple

palestinien. Le mouvement a appelé les pays arabes et les Nations unies à intervenir d'urgence pour mettre fin à cette politique de famine et de siège brutal, et pour exiger des comptes aux criminels de guerre responsables de ces violations persistantes des droits humains. Dans un autre développement, le président américain Donald Trump a rejeté la proposition élaborée par l'Égypte et adoptée par les dirigeants arabes pour résoudre la crise à Gaza. Selon le département d'État américain, ce plan ne correspondrait pas aux attentes de Trump, qui plaide au contraire pour un déplacement forcé des Palestiniens vers

des territoires en Jordanie et en Égypte. Le projet américain, vivement critiqué par plusieurs chancelleries, viserait à vider Gaza de sa population sous prétexte de lui assurer une prétendue sécurité ailleurs. Cette position, qualifiée d'inacceptable par de nombreux observateurs, illustre une volonté de soutenir l'occupant dans sa politique d'annexion et de destruction systématique du tissu social palestinien. Alors que les discussions au Caire se poursuivent, l'avenir de Gaza reste suspendu à l'évolution des négociations, entre blocus, massacres et tentatives de dépossession.

M. S.

GHAZA

Le quartier « Choujaya » ensanglanté

L'occupant sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu avec Gaza, plongeant l'enclave assiégée dans une spirale de violences meurtrières. Le ministère de la Santé palestinien a, une nouvelle fois, alerté sur l'aggravation du bilan humain, alors que les bombardements et les attaques ciblées contre les civils se poursuivent sans relâche.

L'horreur s'est encore accentuée hier à l'aube, lorsqu'un bombardement de l'artillerie sioniste a frappé un groupe de Palestiniens dans le quartier de Choujaya, à l'est de Gaza, causant la mort de deux martyrs et blessant plusieurs autres. Des témoins oculaires ont confirmé que les obus provenaient des posi-

tions militaires de l'occupant situées à la frontière orientale de la ville. Cette nouvelle attaque s'inscrit dans une stratégie d'agression systématique visant les habitants de Gaza, marquée par des raids incessants, des tirs d'artillerie aveugles et un blocus meurtrier transformé en politique de famine. Dans le sud du territoire, les forces de l'occupant ont également ouvert un feu nourri dans la zone d'Al-Sanati, à l'est d'Abassan Al-Kabira, dans la région de Khan Younés, ajoutant de nouvelles victimes à un massacre qui ne connaît aucun répit. Selon les derniers chiffres du ministère de la Santé, l'agression israélienne a causé la mort de 48 458 Palestiniens et fait 111 897 blessés depuis le début de

l'offensive génocidaire le 7 octobre 2023. Au cours des dernières 24 heures, 5 Palestiniens ont été tués et 37 autres blessés, selon le rapport quotidien.

Le ministère a également souligné que des centaines de corps restent sous les décombres ou jonchent les rues, inaccessibles aux secours en raison des frappes incessantes et des restrictions imposées par l'occupant. Pendant que la machine de guerre sioniste poursuit son entreprise de destruction, le Premier ministre de l'occupation sabote toute tentative de négociation pour la seconde phase d'un cessez-le-feu, préférant durcir le blocus et intensifier les crimes de guerre. L'empêchement délibéré de l'acheminement de l'aide

humanitaire a plongé Gaza dans une catastrophe humanitaire sans précédent, menaçant la survie de millions de Palestiniens. Face à cette situation, l'ONU a mis en garde contre un risque imminent de famine, tandis que de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer les violations répétées du droit international. Cependant, malgré les condamnations, l'occupant sioniste, bénéficiant du soutien inébranlable de Washington, continue d'imposer sa politique de terreur, visant à détruire Gaza et à déposséder les Palestiniens de leur terre. Sous les bombes et la faim, Gaza agonise, tandis que la communauté internationale reste incapable d'arrêter ce carnage.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

29^e jour d'une offensive sioniste sans précédent

Pour le 42^e jour consécutif, les forces de l'occupant sioniste mènent une offensive d'une violence inouïe contre la ville de Tulkarem et son camp, tandis que le siège du camp de Noor Shams se poursuit pour le 29^e jour.



Ph: DR

Cette campagne militaire s'accompagne d'un blocus hermétique, de déploiements militaires accrus, de rafles massives et d'une destruction systématique des infrastructures locales. Des colonnes de blindés et d'unités d'infanterie de l'occupant ont été déployées à Tulkarem, dans ses camps de réfugiés et dans la banlieue de Dhanaba, à l'est de la ville. Les soldats ont établi des points de contrôle stricts, limitant les déplacements des habitants et soumettant la population à des fouilles arbitraires et à des interrogatoires musclés. Dans la nuit, la répression s'est intensifiée à Dhanaba, notamment dans la zone des plateformes Al-Attar, où de nombreux jeunes Palestiniens ont été arrêtés et violemment passés à tabac. Parmi eux, Nasser Azzat Toubikh, Mohamed Chabrawi du camp de Noor Shams et Mohamed Abou Tahoun du camp de Tulkarem figurent parmi les prisonniers capturés par l'occupant. Les forces de l'occupation ont multiplié les incursions dans les quartiers résidentiels, transformant plusieurs bâtiments en postes militaires avancés. À Tulkarem, particulièrement dans le quar-

tier de l'aéroport, les maisons ont été saccagées, les biens incendiés et les infrastructures essentielles détruites, plongeant le camp dans un chaos total. À Noor Shams, l'occupant sioniste poursuit un plan de modification géographique du camp, utilisant des bulldozers pour raser entièrement le quartier Al-Manshiya et ouvrir de nouvelles routes. Les habitants, soumis à des interrogatoires sur place, voient leurs maisons disparaître sous les débris de cette politique destructrice. Le massacre orchestré par l'occupant a déjà coûté la vie à 13 Palestiniens, dont un enfant et deux femmes, dont l'une était enceinte de huit mois. Des dizaines d'autres ont été blessés ou arrêtés. Le nombre de déplacés s'élève désormais à plus de 9 000 réfugiés de Noor Shams et 12 000 de Tulkarem, fuyant les bombardements et la répression brutale.

LES HÔPITAUX CIBLÉS

Dans un nouvel acte de violation du droit international,

l'occupant sioniste a pris pour cible les infrastructures médicales en Cisjordanie occupée, étendant ainsi sa politique de répression aux établissements de santé. Après les nombreux assauts menés contre les hôpitaux de la bande de Gaza, c'est désormais l'hôpital Al-Ahli, situé à El-khalil, qui a été pris d'assaut par les forces d'occupation. Lors de ce raid, les soldats sionistes ont confisqué les enregistrements des caméras de surveillance, compromettant ainsi la confidentialité et la sécurité du personnel médical et des patients. Le ministère palestinien de la Santé a vivement condamné cette attaque, dénonçant une violation flagrante des conventions internationales qui garantissent la protection des infrastructures médicales en temps de guerre et d'occupation. Il a rappelé que la Quatrième Convention de Genève interdit strictement toute atteinte aux établissements de soins et protège leur neutralité. "Ce type d'attaque ne constitue pas seulement une

menace directe pour les hôpitaux et les soignants, mais vise également à entraver l'accès aux soins des blessés et des malades", a souligné le ministère dans un communiqué. Cette incursion s'inscrit dans un contexte de multiplication des agressions contre les institutions médicales palestiniennes, qui subissent régulièrement des assauts, des restrictions d'approvisionnement et des actes d'intimidation à l'encontre du personnel soignant. Selon plusieurs ONG, ces attaques systématiques relèvent d'une stratégie visant à paralyser les services de santé palestiniens et à aggraver la crise humanitaire dans les territoires occupés. Face à cette escalade, le ministère palestinien de la Santé a appelé la communauté internationale, les organisations humanitaires et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à ces violations et assurer la protection des infrastructures médicales. "Il est impératif que les instances internationales réagissent avant que la situation ne devienne encore plus catastrophique", a-t-il averti. Pendant ce temps, la répression s'intensifie dans toute la Cisjordanie occupée, où les forces d'occupation poursuivent leurs campagnes d'arrestations et de raids nocturnes contre la population palestinienne. Cette attaque contre l'hôpital Al-Ahli illustre une fois de plus le mépris total de l'occupant pour le droit international et les droits humains fondamentaux.

M.Seghilani

STOCKHOLM, BERLIN, LONDRES

La mobilisation pour la Palestine ne faiblit pas

Des milliers de manifestants ont investi les rues de plusieurs capitales européennes ce week-end pour dénoncer le déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Gaza et condamner la répression des militants pro-palestiniens. De Stockholm à Berlin, en passant par Londres, ces rassemblements ont illustré une solidarité internationale croissante avec le peuple palestinien et une opposition ferme aux politiques de l'occupant sioniste. À Stockholm, plusieurs centaines de personnes se sont réunies samedi dans le quartier d'Odenplan pour exprimer leur soutien aux habitants de Gaza et rejeter les plans visant à les expulser de leur terre. Les manifestants, brandissant des drapeaux palestiniens et des pancartes dénonçant l'oppression, ont scandé des slogans appelant à la fin du génocide en cours. L'activiste suédois Karl Kjellén, présent lors du rassemblement, a dénoncé devant les journalistes « le génocide perpétré par l'entité sioniste à Gaza et en Cisjordanie » et fustigé l'inaction de la communauté internationale face aux massacres. Pendant ce temps, à Berlin, une manifestation organisée le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes a été violemment réprimée par la police allemande. Des militantes allemandes et arabes s'étaient rassemblées pour dénoncer les massacres perpétrés par l'occupant sioniste en Palestine et exprimer leur solidarité avec les Palestiniennes victimes de l'agression en cours. Les forces de l'ordre ont brutalement dispersé la manifestation. Des vidéos diffusées sur des chaînes internationales montrent des policiers frappant violemment les manifestantes, leur assénant des coups au visage et sur le corps. Ces images ont provoqué une vague d'indignation, alors que l'Allemagne, principal soutien de la guerre d'extermination menée par l'occupant contre le peuple palestinien, fait face à une montée des protestations contre le soutien du gouvernement d'Olaf Scholz à l'entité sioniste. La répression des voix pro-palestiniennes en Allemagne devient de plus en plus flagrante, avec des interdictions de rassemblements et des arrestations ciblant les militants solidaires du peuple palestinien. À Londres, une action de protestation spectaculaire a marqué la journée de samedi lorsqu'un homme a escaladé la célèbre tour Big Ben en brandissant le drapeau palestinien et en scandant « Liberté pour la Palestine ». Il a exigé la libération des manifestants arrêtés pour leur soutien à la cause palestinienne. Dès 7 heures du matin, il a entamé son ascension et est resté suspendu à la tour pendant 17 heures, défiant les autorités britanniques. Il a été immédiatement interpellé par la police britannique. Ces manifestations montrent que, malgré la répression et les pressions exercées sur les militants pro-palestiniens en Europe, la solidarité avec le peuple palestinien ne faiblit pas.

M.S.

BLOCUS DE GHAZA

J-3 avant la reprise des opérations yéménites

Le Conseil des ministres du gouvernement de Sanâa au Yémen tient l'ennemi sioniste pleinement responsable de la reprise des opérations maritimes et de toutes les autres conséquences découlant du maintien du blocus contre les habitants de Gaza et de l'empêchement de l'entrée des aides humanitaires.

Ce samedi, le Conseil des ministres du gouvernement de Sanâa a salué « l'annonce historique et responsable du dirigeant d'Ansar Allah, accordant un délai de quatre jours aux médiateurs pour permettre l'acheminement des aides vers la bande de Gaza », délai dont il ne reste désormais que trois jours. Dans un communiqué, le Conseil des ministres a affirmé que « les forces armées yéménites sont pleinement prêtes à reprendre les opérations maritimes contre l'ennemi sioniste, considérant cela comme un devoir religieux et moral ». Le texte a également salué « l'approche humanitaire sage et courageuse de Sayed Al-Houthi dans le soutien aux frères de la bande de Gaza depuis le début de la bataille du Déluge d'Al-Aqsa ». Il a souligné que « cette annonce s'inscrit dans la position fraternelle et de principe du Yémen – à tous les niveaux, dirigeants, gouvernement et

peuple – en soutien aux opprimés de Gaza, qui continuent de subir l'abandon des régimes arabes, en particulier ceux engagés dans la normalisation, complices de l'ennemi et de ses plans criminels visant à liquider la cause palestinienne ». Le communiqué a réitéré que « l'ennemi sioniste porte l'entière responsabilité de la reprise des opérations maritimes et de toutes les conséquences résultant du maintien du blocus imposé aux habitants de Gaza et de l'empêchement de l'entrée des aides humanitaires ». Enfin, il a appelé « les peuples arabes et musulmans

à assumer leur devoir religieux, humanitaire et moral en soutenant leurs frères opprimés à Gaza et en leur apportant aide et assistance par tous les moyens possibles ». Vendredi, le dirigeant du mouvement Ansar Allah au Yémen, Sayed Abdel Malik Al-Houthi, a annoncé l'octroi d'un délai de quatre jours aux médiateurs impliqués dans les négociations sur Gaza, affirmant que « si l'ennemi sioniste continue d'empêcher l'entrée des aides humanitaires dans l'enclave, les opérations maritimes contre lui reprendront ».

M.S.

L'ARMÉE DE L'OCCUPATION SIONISTE À L'AGONIE

78 000 soldats blessés ou traumatisés

Le nombre de blessés et d'invalides au sein de l'armée de l'occupant sioniste atteint 78 000 en raison de la guerre, selon les données du ministère de la Sécurité. Le ministère de la Sécurité de l'occupant a révélé que le nombre de blessés et d'invalides au sein de l'armée de l'occupant sioniste a grimpé à 78 000 à la suite de la

guerre récente. Il a précisé que la majorité d'entre eux sont des soldats de réserve et que plus de 50 % ont moins de 30 ans. En outre, 62 % souffrent de troubles psychologiques, tandis que 10 % des blessés sont dans un état allant de modéré à grave. Par ailleurs, 194 soldats sont actuellement hospitalisés dans les hôpitaux de l'occu-

pant. Dans un contexte lié, le site d'un journal israélien révèle que l'état-major de l'armée de l'occupant exprime son inquiétude face à « une grave pénurie de main-d'œuvre », alors que les estimations indiquent une « pression extrême » sur les soldats réguliers, qui ne devraient pas rentrer chez eux avant plusieurs années. Selon la divi-

sion des opérations de l'armée de l'occupant, « Israël connaîtra un déficit en ressources humaines pendant plusieurs années, un niveau jamais vu depuis l'époque de la ceinture de sécurité au sud du Liban, qui s'est prolongée jusqu'aux années de la deuxième Intifada ».

M.S.

TIZI OUZOU. DÉGUSTATEURS D'HUILE D'OLIVE

Lancement de la première session de formation

L'Institut technologique spécialisé de formation en agriculture de montagne (ITSFAM) de Tizi-Ouzou a lancé la première session de formation de dégustateurs d'huile d'olive, a-t-on appris samedi auprès de la direction de cet établissement.

La formation a regroupé, la semaine dernière, une vingtaine de participants, notamment des cadres du secteur de l'agriculture et des oléiculteurs afin de leur permettre de reconnaître, en la dégustant, l'huile d'olive de qualité (vierge et vierge-extra), a indiqué à l'APS, le directeur de l'ITSFAM, M. Hocine Meziani. La formation, s'inscrivant dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de l'huile d'olive, est assurée par une formatrice spécialisée en dégustation de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) et une autre formée par l'institut et qui a suivi des stages en Algérie et à l'étranger, notamment en Tunisie, a-t-il souligné. Ces formations sont destinées aux professionnels et cadres de la filière oléicole et autres intervenants du domaine des quatre wilayas couvertes par l'ITSFAM, à savoir Tizi-Ouzou, Boumerdès, Béjaïa et Bouira. L'ITSFAM projette de former un panel de dégustateurs au niveau de la wilaya. " Ce panel assurera par la suite des formations au profit de tous ceux qui activent dans le domaine de l'oléiculture et de l'oléifaction intéressés de devenir dégustateurs d'huile



d'olive", a-t-il annoncé. M. Meziani, qui a rappelé que l'oléiculture représente 80% de l'arboriculture fruitière de la wilaya, a noté que l'institut qu'il dirige assure beaucoup de formations en relation avec la filière oléicole allant de la plantation jusqu'à la dégustation de l'huile. " La filière oléicole commence à émerger dans les investissements et l'huile d'olive est très demandée aussi bien sur le marché national qu'à l'étranger, nous ambitionnant de contribuer à booster cette activité

économique à promouvoir ce patrimoine ancestral à travers les formations assurées par l'ITSFAM ", a-t-il dit. Pour rappel, le 26 janvier dernier, une salle de dégustation de l'huile d'olive a été inaugurée à l'ITSFAM en vue d'assurer des formations théoriques et pratiques sur les bases essentielles de l'analyse sensorielle appliquées aux huiles d'olive vierges, selon la réglementation en vigueur et la norme commerciale du Conseil Oléicole International (COI).

ORAN. RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

Raccordement de sept zones industrielles

Sept zones industrielles de la wilaya d'Oran ont été raccordées au réseau de fibre optique, dans le but de fournir toutes les conditions nécessaires aux investisseurs, a-t-on appris, samedi, de la directrice de la Poste et des Télécommunications, M. Seddiki Meriem. Il s'agit des zones industrielles d'Es-Senia (1,2 et 3), d'Arzew, de Bethioua, de Hassi-Ameur et de Tafraoui, a précisé Mme Seddiki à l'APS, soulignant qu'une "série de réunions a été tenue avec les services d'Algérie Télécom et la direction de l'Industrie et des Mines, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer toutes les conditions favorables aux investisseurs". Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation du réseau de télécommunications et afin d'assurer une offre internet à très haut débit, l'entreprise Algérie Télécom a raccordé plus de 66.000 logements au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), dont 50.000 logements au pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana", dans la commune de Misserghine, 8.000 logements au pôle urbain de Belgaïd, à Bir El Djir, et 8.000 autres à

Oued Tlelat, permettant un débit internet allant jusqu'à 1,2 Go, extensible à la demande des clients, a-t-on précisé. La direction opérationnelle d'Algérie Télécom à Oran continuera, au cours de l'année en cours, de raccorder les quartiers et les pôles résidentiels au réseau de fibre optique jusqu'au domicile, ainsi que de moderniser et de mettre à jour les réseaux en transférant les

clients de l'ancien réseau Internet (ADSL) vers le réseau de fibre optique jusqu'au domicile, selon la même source. Le nombre d'abonnés dans la wilaya d'Oran au réseau de téléphone (ADSL+ligne fixe) a atteint, à la fin de l'année écoulée, 150.482 abonnés, tandis que le nombre d'abonnés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile a atteint 89.568 abonnés. Concer-

nant la couverture téléphonique des zones reculées, la directrice locale de la Poste et des Télécommunications a souligné que le problème de l'isolement de ces zones a été définitivement résolu, la dernière étant la zone de Sidi Ghanem, où des antennes-relais ont été installées pour les opérateurs de téléphonie mobile, ainsi qu'une station 4G d'Algérie Télécom.

BLIDA. AÉROPORT MUSTAPHA BENBOULAÏD

Le nombre de vols pour le transport des hadji porté à 16

Le nombre de vols programmés en partance de l'aéroport international Mustapha Benboulaïd de Batna vers les Lieux Saints de l'Islam au titre du hadj 2025 a été augmenté à 16 vols, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué des services de la wilaya.

Sept vols supplémentaires ont été programmés cette année depuis cet aéroport qui a connu la programmation l'année passée de neuf vols, a précisé le communiqué. Le wali, Mohamed Benmalek, a reçu jeudi une délégation de cadres du ministère des Transports dans le cadre des préparatifs de la saison du hadj de l'an 1446 de l'hé-

gire, selon le même document.

La délégation a salué le niveau des préparatifs menés localement, selon le communiqué qui a relevé que l'augmentation du nombre de vols vers les Lieux Saints de l'Islam depuis l'aéroport de Batna s'inscrit dans le cadre du souci d'amélioration des prestations et de la prise en charge des préoccupations des futurs hadjis.

L'aéroport de Batna a bénéficié en 2024 d'une opération de réhabilitation de sa piste d'atterrissage pour accueillir les avions gros porteurs ainsi que de l'extension de son parking pour accueillir 1.500 véhicules au lieu de 250, rappelle-t-on.

CONSTANTINE. CITÉ SERKINA

Un mort dans un accident de la circulation

Une personne âgée de 75 ans a trouvé la mort samedi après-midi, après avoir été percutée par un camion, à la cité Serkina, dans la commune de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). L'accident s'est produit vers 15h23, provoquant la mort sur le coup de cette personne, a indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué, notant que le décès a été confirmé par le médecin pompier. Le corps sans vie a été évacué par les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire Sissaoui Slimane de la ville de Constantine vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis, a-t-on affirmé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

TISSEMSILT. TRANSPORT

URBAIN

Mise en place un plan spécial Ramadhan

L'entreprise publique des transports urbains et suburbains de la wilaya de Tissemsilt a mis en place un plan spécial pour assurer les services de transport durant le mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris, samedi, auprès de cette entreprise. Un communiqué publié par cette dernière précise que le plan de transport pour le service de nuit, mis en place en coordination avec les stations de transport terrestre de la commune de Tissemsilt et les services de la Sûreté pour garantir la sécurité des citoyens, est entré en vigueur dès le début du mois de Ramadhan. Le plan prévoit une extension du service de transport après l'iftar jusqu'à 00h30, notamment les week-ends, afin de permettre aux citoyens de se déplacer pour vaquer à leurs occupations. La même source a ajouté que la société des transports urbains a mis à disposition quatre bus pour transporter les citoyens de plusieurs quartiers de la ville vers le centre-ville, couvrant quatre lignes qui desservent de grandes zones d'habitat qui sont les 405 logements, 500 logements, 1.500 logements, 800 logements et 400 logements. Parallèlement à ces mesures, les services de Sûreté de wilaya et le groupement territorial de la Gendarmerie nationale intensifient les campagnes de sensibilisation pour prévenir les accidents de la route.

BLIDA. JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Expositions et cérémonie d'hommages

La célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars) à Blida, a été marquée, samedi, par l'organisation d'expositions et de cérémonie de distinctions en l'honneur de la gent féminine, en reconnaissance des efforts consentis dans divers domaines.

Cette opportunité a notamment vu la tenue, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), d'une exposition organisée sous le slogan "Le produit de mon pays rend mon Ramadhan plus beau" et qui se poursuivra tout au long du mois sacré, vise à soutenir les artisans en général, tout en mettant en lumière les capaci-



tés artistiques et créatives de la femme artisanne, en lui offrant un espace pour exposer et commercialiser ses produits. Cette foire artisanale faisant la part belle à la gastronomie populaire, aux gâteaux traditionnels et autres ustensiles en céramique réputés dans la ville des Roses, se veut, également, une occasion pour égayer le programme d'activités spécial-

Ramadhan. La célébration de cette Journée internationale de la femme se poursuivra dans la soirée par l'organisation d'un gala artistique dans le genre andalou et Chaâbi, qui sera étayé par des spectacles de clowns pour les enfants. A cela s'ajoute une Quàda (soirée) blidienne prévoyant la présentation de Boukalates et proverbes populaires reflétant

l'art et le patrimoine de la ville. Pour leurs parts, les autorités locales ont organisé, au siège de la wilaya, une cérémonie en l'honneur de leurs cadres féminins en reconnaissance des efforts qu'elles consentent dans divers secteurs. De nombreuses femmes, dont plusieurs relevant de la famille de la presse locale, ont été honorées à cette occasion.

AÏN-DEFLA. DASS

Ouverture de 37 restaurants de l'Iftar au profit des nécessiteux

Trente sept (37) restaurants de l'Iftar (rupture du jeûne) ont été ouverts dans la wilaya d'Aïn Defla, au profit des gens de passage et des nécessiteux dans le cadre de l'opération solidarité-Ramadhan, a-t-on appris, samedi, de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Outre ces restaurants, actuellement opérationnels à travers plusieurs communes de la wilaya, deux (2) autres devraient ouvrir après une inspection des services compétents, a indiqué à l'APS, le responsable du secteur à Aïn Defla, Dani Sabri. Sur ce total de restaurants ouverts, 10 relèvent du bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA), dont la tente géante faisant face au complexe sportif "Benhamdoud Abdelkader" du chef lieu de wilaya, a ajouté le responsable. Ce dernier a précisé que les préparatifs de l'opération de solidarité, dont la réception des demandes d'ouverture de

restaurants de l'Iftar et les inspections de la commission compétente, ont commencé depuis janvier dernier. Le même responsable a fait cas de la distribution, par les restaurants de l'Iftar, depuis le début du mois sacré à son 4e jour, de plus de 28.000 repas, dont 13.644 servis sur place et 14.541 emportés. Il a particulièrement souligné l'obligation faite à ces restaurants de respecter les conditions d'hygiène et les normes sanitaires, pour préserver la santé des jeûneurs, à travers la coordination des efforts avec plusieurs secteurs, dont les directions du commerce, de la santé et de la population, des services agricoles et de la Protection civile. Par ailleurs, la DASS a marqué sa contribution aux marchés de proximité ouverts par la direction du commerce, avec la participation de 11 femmes artisanes qui y exposent leurs réalisations et produits dans le cadre du programme d'intégration écono-

mique de la femme rurale et de la famille productive. S'agissant de l'allocation de solidarité Ramadhan, M. Dani a indiqué qu'elle a profité à 64.280 familles nécessiteuses de la wilaya, qui l'ont perçu 15 jours avant l'avènement du mois sacré, en application des instructions du ministère de tutelle. L'assainissement des listes des bénéficiaires de cette allocation a été entamée en coordination avec les services des daïras et l'implication de tous les acteurs du secteur, a-t-il informé, en outre. "Nous œuvrons, aussi, durant ce mois sacré, d'intensifier les visites d'inspection dans les établissements relevant du secteur, dont le foyer de l'enfance assistée, les centres psycho-pédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Ben Allal et Aïn Defla, le foyer des personnes âgées de Hammam Righa et le centre polyvalent de sauvegarde de la jeunesse de Khemis Miliana", a souligné le même responsable.

TIARET. PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Vers l'ouverture d'une École normale supérieure des enseignants

L'ouverture d'une École normale supérieure des enseignants à l'Université "Ibn Khaldoun" de Tiaret est prévue pour la rentrée universitaire 2025-2026, a-t-on appris, samedi, du Recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, M. Berrezoug Belgoumane.

M. Belgoumane a précisé à l'APS que cette recommandation a été adoptée par le Conseil d'administration de l'Université, lors de sa dernière

session ordinaire, en réponse à des données nationales et locales, dont l'augmentation du nombre de bacheliers, chaque année dans les wilayas de Tiaret et Tissemsilt.

Il a souligné que son établissement universitaire dispose d'un nombre important d'infrastructures pédagogiques et d'hébergement au niveau du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'à l'annexe de Sougueur (à 25 km de la ville de Tiaret), qui est partiellement

exploitée, ajoutant "que l'université dispose également d'un personnel pédagogique hautement qualifié dans toutes les spécialités pour encadrer les étudiants".

Il a souligné que l'ouverture d'une École normale supérieure dans la wilaya contribuerait à combler le déficit attendu dans le secteur, en raison du départ à la retraite d'un nombre significatif d'enseignants dans les trois cycles d'enseignement, suite à la

mise en œuvre de la nouvelle loi régissant le secteur de l'éducation, qui a réduit l'âge de la retraite. La wilaya de Tiaret, dont la population dépasse 1,25 million d'habitants, possède un grand nombre d'établissements scolaires, avec plus de 1.000 établissements, offrant ainsi aux étudiants des opportunités de stage et d'interaction avec le milieu éducatif pendant leur formation, a souligné M. Belgoumane.

EL-TARF. POISSON

10 tonnes de tilapia rouge pour alimenter les marchés du pays

Dix tonnes de tilapia rouge produites dans la wilaya d'El-Tarf ont été réservées pour l'approvisionnement des marchés du pays durant le Ramadhan dans le cadre des efforts visant à assurer la disponibilité des produits de la mer à des prix raisonnables, a indiqué samedi le directeur local de la pêche et de l'aquaculture. Entre 1 et 3 tonnes de tilapia ont été réservé au marché local et le reste a été dirigé vers le renforcement de l'approvisionnement des autres marchés à l'échelle nationale pour répondre à l'accroissement de la demande en ce mois, a précisé à l'APS M. Zouaoui Laiche Amar. Le marché local sera également approvisionné par deux tonnes de dorade pour mettre à la disposition du consommateur ce poisson très apprécié durant le Ramadhan à des prix abordables, selon la même source. Selon le même cadre, le travail est en cours actuellement pour arrêter, en coordination avec les pêcheurs, un programme d'approvisionnement de 25 pêcheries en poissons divers, de sorte à augmenter la production locale et assurer l'équilibre du marché. Trente pour cent (30 %) des produits quotidiens et mensuels de la pêche sont commercialisés au niveau des pêcheries locales d'une manière à consolider l'approvisionnement du marché et la stabilisation des prix, a ajouté le même responsable qui a fait état de l'ouverture de trois points fixes de vente de poissons et un autre mobile pour faciliter l'accès des citoyens à ces produits à travers la wilaya. La wilaya d'El Tarf compte parmi les régions leaders dans l'ensemencement de poissons qui contribue annuellement à approvisionner le marché national en quantités considérables de produits de la pêche, rappelle-t-on.

TINDOUF. FILIÈRE VIANDE BLANCHE

Une quantité quotidienne de près de 150 tonnes distribuée à travers les marchés locaux

Une quantité quotidienne de près de 150 tonnes de viande blanche produite localement est distribuée à travers les marchés et les commerces de la wilaya de Tindouf depuis le début du mois sacré du Ramadhan, ont rapporté samedi les services vétérinaires de la wilaya. La wilaya compte huit (8) abattoirs de volailles, qui assurent habituellement la livraison de quantités entre 50 et 60 tonnes de viande blanche quotidiennement, avant que cette production ne connaisse une augmentation durant le Ramadhan en raison de la demande croissante sur la viande blanche à l'occasion du mois sacré, a expliqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire, Chakour Djaltia. Huit (8) aviculteurs de la wilaya de Tindouf assurent l'approvisionnement en quantités importantes de viande blanche de la demande locale, ce qui permet de couvrir près de 70 % des besoins du marché local en cette denrée alimentaire, alors que le reste des besoins sont assurés par la viande blanche congelée, qui connaît ces derniers temps une demande croissante sur les marchés et les commerces de la wilaya, a indiqué la même source.

CHLEF. LA " CUISINE ITINÉRANTE "

Un pont de solidarité avec les familles nécessiteuses

Une initiative de solidarité "Cuisine itinérante" a été lancée par l'Association Sonaà El Amel (Faiseurs d'espoir) de Chlef, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan.

L'opération consiste à préparer un repas d'Iftar (rupture du jeûne) au domicile d'une famille nécessiteuse des zones reculées de la wilaya, dans une ambiance particulière empreinte des plus belles expressions de solidarité conçues par les bénévoles et les acteurs de la société civile. Cette expérience de solidarité se veut une expression du principe de répandre l'action caritative à travers toutes les régions de la wilaya, via une compétition loyale entre les associations de la société civile autour du bénévolat, une valeur sûre qui revient en force durant ce mois de Ramadhan. Elle vise aussi à construire des ponts de solidarité et de soutien avec les familles nécessiteuses, tout en consacrant l'esprit de cohésion sociale. L'idée de la "Cuisine itinérante" a été dictée par le constat de la hausse du nombre des restaurants de la Rahma au chef-lieu de wilaya de Chlef et dans d'autres communes, au moment où nombre de familles nécessiteuses sont dans l'impossibilité de se déplacer pour bénéficier de repas à emporter, d'où le lancement de cette expérience sociale aux dimensions religieuse et solidaire, a indiqué le président de l'association "Sonaà El Amel", Mohamed Mhenni. Selon le responsable, il s'agit d'abord d'établir une liste de familles nécessiteuses dans les zones reculées, avant de les intégrer dans un planning de visite pour les journées du mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Suite à quoi, l'équipe



de bénévoles s'attellera à collecter les ingrédients et moyens nécessaires pour préparer un repas d'Iftar, entre légumes, denrées alimentaires diverses, réchauds et bonnes de gaz butane, qui sont tous chargés dans un véhicule de transport privé relevant d'un bénévole de l'association. La "Cuisine itinérante" s'achemine ensuite vers une zone reculée choisie des communes de Zebboudja, Bira et Beni Haoua, entre autres, dans une ambiance joyeuse emprunte des valeurs de solidarité et de cohésion sociale. Une fois arrivée sur place, elle est accueillie avec les belles expressions de bienvenue et de chaleur humaine, d'autant plus que cette visite se fait en plein mois de la générosité, de la bonté et de l'altruisme. Après les souhaits de bienvenue et les présentations d'usage, histoire de faire connaissance, place au chef cuisinier Houari qui entame, avec l'aide d'autres bénévoles, la préparation de la "Harira" (soupe) et autres "Tajine zitoune" (plat aux olives) "Mtwem" (boulettes de viande hachée à l'ail) et quelques entrées, en plus du Couscous du Shour (repas de l'aube), tandis que d'autres bénévoles dressent la

table de l'Iftar qui réunira tous les membres de la famille nécessiteuse et l'équipe des bénévoles, avec possibilité d'inviter des voisins de la famille en question. Cette expérience de solidarité est "unique à plus d'un titre, comparative-ment aux initiatives caritatives auxquelles on a déjà contribué, ceci d'autant plus qu'elle intervient dans le cadre d'une occasion religieuses et sociale dotée d'une symbolique particulière", ont assuré des bénévoles de la caravane de la "Cuisine itinérante". C'est aussi une initiative "exceptionnelle", en raison du fait qu'elle est destinée à des gens socialement modestes qui font montre, à leur tour, d'humilité, de contentement et d'intérêt grandissant accordé au rituel du jeûne, loin de tout faste. Une famille participant à cette initiative à Zebboudja a salué cette opération de solidarité qui "nous a permis, a-t-elle dit, de ressentir au plus profond de nous toutes les dimensions du volontariat et de l'esprit de cohésion sociale, au point où nous avons l'impression qu'ils étaient véritablement nos hôtes. Soit un reflet de l'ancrage de la valeur de la solidarité dans la société algérienne". Selon M. Mhenni, "il ne s'agit

pas seulement de partager un repas d'Iftar avec une famille nécessiteuse et de renforcer les liens de solidarité entre les différentes catégories de la société, mais aussi d'établir de nouvelles pratiques en matière de bénévolat et de travail caritatif, avec pour objectif d'inciter d'autres associations à adhérer à des initiatives similaires pour en faire profiter le maximum de familles dans différentes régions de la wilaya". Il a, à ce titre, souligné la programmation, chaque lundi, d'une opération "Cuisine itinérante" au foyer des personnes âgées de la commune de l'Oued Fodda, tandis que les journées du mardi et de dimanche seront dédiées à la préparation de repas d'Iftar aux gens de passage et aux usagers de l'autoroute Est-Ouest. A noter qu'il s'agit de la 2ème édition consécutive de la "Cuisine itinérante" à Chlef. La première a été lancée l'année dernière, avec une moyenne d'une famille bénéficiaire par semaine, avant la décision prise, cette année, de cibler quatre familles par semaine, grâce à une large adhésion des jeunes à cette opération, selon les organisateurs.

GHARDAÏA. DSA

Prochaine réception de huit centres de stockage de céréales

Les travaux de réalisation de huit centres de proximité de stockage de céréales à travers la wilaya de Gharđaia devront être finalisés avant le début de la campagne moisson battage, prévue vers mi-mai prochain, a déclaré samedi à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Sid-Ahmed Melahi. La réalisation de ces structures de stockage de proximité s'accélère et toutes les mesures ont été prises pour la finalisation à temps de ces projets prévus dans le cadre du programme national, en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays et une autosuffisance en matière de produits stratégiques, a assuré le DSA. Ces structures, mobilisant une superficie globale de plus de huit (8) hectares, situés sur les axes routiers RN-1, RN-49 et RN-107, et circonscrits à Mansoura (3), Gharđaia (2), et Métlili, Seb-Seb et Guerrara (1 chacune), sont quotidiennement inspectés pour accélérer la cadence de réalisation afin de les livrer dans les délais prévus, a-t-il précisé. Sur un autre registre, la wilaya de Gharđaia compte actuellement deux complexes frigorifiques, un de 10.000 M3 achevé et équipé à Oued-Nechou et un autre de 4.000 M3 à Métlili, actuellement à 75% de réalisation, a ajouté le DSA. Ces espaces de stockage de produits agricoles stratégiques notamment visent à renforcer la production nationale afin de répondre à la demande de consommation locale et, par la même, renforcer la sécurité stratégique du pays en matière de produits alimentaires et maîtriser le circuit de production, de commercialisation des produits stratégiques ainsi que la traçabilité des semences de production, selon les services agricoles.

CONSTANTINE. FACULTÉ DE GÉNIE DES PROCÉDÉS

Ouverture de 2 laboratoires pour les porteurs de projets

Deux laboratoires scientifiques dédiés aux porteurs de projets viennent d'être ouverts à la Faculté de Génie des Procédés de l'université Salah Boubnider (Constantine 3), a indiqué samedi le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. Les deux laboratoires ont été créés dans le cadre de l'arrêté ministériel n 1275 portant sur le mécanisme "diplôme-start-up", a précisé M. Chabane Baitiche qui a réitéré l'engagement de l'université à œuvrer pour accompagner les start-up en mettant à leur disposition tous les moyens nécessaires, compte tenu de leur importance en matière de promotion et de diversification de l'économie nationale. Il s'agit d'un acquis qui devra permettre aux étudiants versés dans l'innovation d'approfondir leurs connaissances et d'avancer dans leurs recherches scientifiques, a estimé le même responsable affirmant que les essais scientifiques et les travaux pratiques ont été déjà lancés dans ces deux laboratoires. L'encadrement des ces deux laboratoires sera assuré par des professeurs, des ingénieurs et de techniciens de la même faculté qui veilleront au bon déroulement des travaux et des recherches au sein de ces espaces scientifiques, a indiqué le même responsable.

MOSTAGANEM. UNIVERSITÉ "ABDELHAMID IBN BADIS"

Signature d'une convention de coopération avec la Confédération algérienne du patronat

L'université "Abdelhamid Ibn Badis" de la wilaya de Mostaganem a signé une convention de coopération avec la Confédération algérienne du patronat (CAP), a-t-on appris, samedi, d'un communiqué du rectorat de l'université. Le communiqué précise que cette signature, qui a eu lieu jeudi, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'établissement universitaire pour renforcer la coopération et le partenariat avec le partenaire économique et social, tout en s'ouvrant davantage sur le marché du travail, l'entrepreneuriat et le tissu économique. L'objectif de cette convention est de renforcer et d'élargir la collaboration entre les deux parties, notamment en plaçant l'étudiant et le chercheur au cœur de ce partenariat visant à encourager la mobilité, les

échanges, la mise en œuvre de recherches, le développement de programmes communs et l'accompagnement des étudiants lors de leurs stages pratiques, en particulier dans les domaines de l'architecture et de génie civil, indique-t-on. En outre, cette convention définit le cadre pour les événements communs, notamment les colloques et les journées d'études, qui contribuent à enrichir les programmes de formation, notamment au troisième cycle, ainsi que l'accompagnement des étudiants concernés par la décision ministérielle 1275, visant à créer des startups, selon la même source. L'université compte sur la contribution de la CAP pour l'emploi des diplômés de l'Université de Mostaganem, en échange de la participation de l'université

en fournissant ses compétences et expertises universitaires pour soutenir cette organisation professionnelle. Lors de la cérémonie de signature, les principales conventions nationales et internationales conclues par l'université au cours des deux dernières années ont été présentées, ainsi que le rôle de l'université dans le développement des startups et des entreprises innovantes, ainsi que les missions du bureau des relations entre l'université et le secteur économique, récemment créé, a-t-on ajouté. Cette convention, signée par le recteur de l'université, Brahim Boudrah, et le président de la Confédération, Tahar Bouzid, s'étale jusqu'en 2028 et couvre plusieurs domaines pédagogiques et économiques, ajoute le communiqué.

S
T
R
O
P
S

MOHAMED OMAR RAFIK RENONCE À L'ÉQUIPE NATIONALE

Un choix inattendu

La Fédération algérienne de football (FAF) a récemment exprimé sa surprise et son regret après avoir appris que le jeune joueur Mohamed Omar Rafik, évoluant actuellement au Qatar avec le club d'Al Shamal, a décidé de ne plus porter les couleurs de l'Algérie. Une décision qui met fin à ses espoirs internationaux, malgré son passé au sein des sélections de jeunes.

Dans un communiqué publié récemment, la FAF a annoncé que Mohamed Omar Rafik, âgé de 21 ans, avait pris la décision de renoncer définitivement à sa carrière internationale. Selon la fédération, cette décision a été officialisée par une lettre signée de la main du joueur, qui a également été envoyée par son club, Al Shamal, basé au Qatar. Cette annonce a suscité la surprise au sein de la FAF, d'autant plus que Rafik avait été formé au sein de l'Académie de la Fédération algérienne.

Avant ce choix radical, Rafik avait porté le maillot national avec les sélections de jeunes, un parcours qui laissait présager un avenir prometteur en équipe senior. Sa formation au sein de l'Académie de la FAF avait permis au joueur de se faire connaître, et sa progression au niveau des jeunes avait fait naître des attentes quant



Ph: DR

à une future convocation en équipe nationale A. Dans son communiqué, la FAF a exprimé son regret face à cette décision, soulignant que la sélection nationale "restera toujours un honneur ouvert à ceux qui aspirent à défendre avec engagement et fierté les couleurs de l'Algérie." Ce message semble être un appel à ceux qui souhaitent représenter leur pays, tout en affirmant que la porte reste ouverte à de nouveaux talents. La décision de Mohamed Omar Rafik de mettre un terme à sa carrière internationale soulève plusieurs questions.

UNE DÉCISION QUI FAIT DÉBAT

Pourquoi ce jeune joueur, qui semblait promis à un bel avenir sous le maillot national, a-t-il fait ce choix à un moment clé de sa carrière ? De nombreux observateurs se demandent si des facteurs personnels ou professionnels ont motivé cette décision, ou si cela traduit un manque de motivation à jouer pour l'équipe nationale. Quelles que soient les raisons de ce renoncement, il est désormais clair que Mohamed Omar Rafik ne répondra plus à l'appel de la sélection. À l'avenir, la FAF devra peut-être se tourner vers d'autres jeunes talents pour porter l'espoir de l'Algérie.

Mohamed Amine Toumiat

WOLFSBURG ACCROCHÉ PAR SAINT-PAULI

Amoura inscrit son 10^e but de la saison en Bundesliga

Dans un match tendu face à Saint Pauli, samedi soir, Wolfsburg a dû se contenter d'un match nul 1-1. Mohamed Amoura, auteur de l'égalisation sur penalty, a permis à son équipe d'éviter la défaite, mais a laissé filer une belle occasion de prendre les trois points. Retour sur un match où l'Algérien a encore montré son efficacité.

Le match entre Wolfsburg et Sankt Pauli a démarré sur de mauvaises bases pour les locaux. À la 38e minute, c'est Van de Heyden qui a ouvert le score pour l'équipe visiteuse, obligeant Wolfsburg à réagir. Une situation tendue qui a mis les hommes de l'entraîneur Niko Kovac dans l'obligation de se réorganiser pour éviter une défaite à domicile.

La réaction ne s'est pas fait attendre. En deuxième période, à la 70e minute, Wolfsburg a obtenu un penalty après une faute de Van de Heyden dans la surface. C'est Mohamed Amoura, très discret jusque-là, qui s'est chargé de l'exécution. L'Algérien a



parfaitement pris à contrepied le gardien de Sankt Pauli, inscrivant ainsi son 10e but de la saison en Bundesliga et permettant à son équipe d'égaliser.

Malheureusement pour Wolfsburg, Amoura n'a pas réussi à offrir la victoire à son équipe. À la 78e minute, l'Algérien a raté une occasion en or pour inscrire un doublé et permettre à Wolfsburg de prendre les trois points. Ce manque de réalisme a pesé lourd, et le score est resté de 1-1, malgré les efforts de l'équipe locale. Ce match nul est un

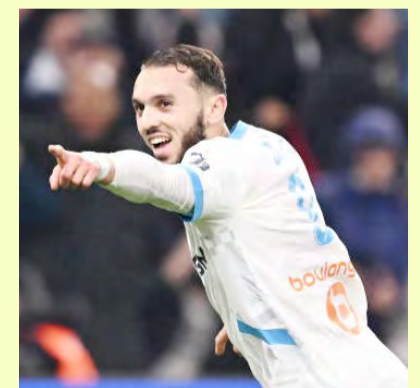
coup dur pour Wolfsburg, qui avait l'opportunité de se rapprocher des places européennes. En dépit de l'égalisation d'Amoura, les joueurs de Wolfsburg n'ont pas su concrétiser leurs autres occasions et laissent filer des points précieux dans leur quête pour l'Europe.

Une occasion manquée qui pourrait s'avérer coûteuse en fin de saison. Wolfsburg devra se ressaisir rapidement s'il souhaite encore lutter pour les places européennes.

M. A. T.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Amine Gouiri élu joueur du mois de février



L'international algérien remporte cette distinction individuelle pour la première fois de sa carrière.

Recruté lors du dernier jour du mercato hivernal, l'attaquant de l'Olympique de Marseille Amine Gouiri a remporté le Trophée UNFP du meilleur joueur du mois de février en Ligue 1 française. Avec deux buts et trois passes décisives sur la période, le nouveau buteur phocéen a récolté 43% des suffrages, ce qui lui a permis de s'imposer d'une courte tête devant l'attaquant du Paris Saint-Germain Ousmane Dembélé (39%), lauréat en janvier, et le latéral droit Achraf Hakimi (18%).

APPEL À LA TENUE DU RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Parlement régional de Navarre exhorte l'ONU et Madrid à adopter une position «plus active»

Le Parlement régional de Navarre (Espagne) a exhorté l'ONU à se conformer à son mandat d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, appelant la communauté internationale à "agir en faveur d'une solution définitive fondée sur le droit international".



Dans une déclaration qu'il vient d'adopter, le Parlement de Navarre exige, en effet, de l'ONU de garantir l'organisation du référendum permettant l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions onusiennes. Le texte approuvé par ce Parlement régional contient une série de demandes adressées à l'ONU, à l'Union africaine et au gouvernement espagnol pour qu'ils adoptent une position "plus active" dans la défense des droits du peuple sahraoui. La déclaration sou-

ligne également l'importance de doter la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) d'un mécanisme de surveillance du respect des droits de l'homme dans les territoires occupés. Elle exige, en outre, la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis et la fin de la répression marocaine contre les mili-

tants des droits humains et pour l'indépendance du Sahara occidental. Evoquant l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, le Parlement de Navarre dénonce leur pillage continu par le Maroc et appelle les entreprises opérant dans la région à respecter le droit international. La déclaration dénonce, d'ailleurs, avec vigueur l'éco-blanchiment marocain, rejetant ainsi les projets environ-

nementaux utilisés par le Maroc pour justifier son occupation illégale du territoire. Le texte adopté par le Parlement Navarre appelle, sur un autre plan, à l'annulation des accords de Madrid de 1975. "Le gouvernement espagnol est tenu de déclarer ces accords nuls et non avenue et d'adopter une position active en faveur de la défense du Sahara occidental", a exigé le Parlement dans sa déclaration. Il juge, à ce titre, "essentiel" pour la stabilité et la paix en Afrique du Nord de reconnaître le Sahara occidental comme pays souverain, exprimant son soutien aux familles sahraouies qui résistent dans les territoires occupés. Le Parlement de Navarre réaffirme, par ailleurs, son engagement en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental à l'occasion du 49e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et appelle la communauté internationale à "se joindre à cette juste cause" et à "agir en faveur d'une solution définitive fondée sur le droit international".

R.I

LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI CONTRE LE COLONISATEUR MAROCAIN

La femme sahraouie pilier du combat libérateur sur tous les fronts

La femme sahraouie célèbre, cette année, la Journée internationale des droits des femmes, dans des conditions particulières marquées par une intensification de sa lutte contre l'occupant marocain, avec cette même volonté d'arracher la liberté et l'indépendance. En dépit des tentatives de l'occupant marocain pour faire taire la femme sahraouie et casser sa détermination, en optant pour la terreur, les crimes sous toutes leurs formes, les enlèvements ou encore la torture, on constate, cette année, un dynamisme sans précédent chez les Sahraouies dont l'énergie est restée intacte. Au-delà de leur contribution à la bataille de libération du pays, elles participent aussi à la construction des institutions de l'Etat, souvent, en occupant des postes de leadership, dans la perspective de pouvoir, un jour, étendre la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de son territoire. La femme sahraouie ne s'est pas contentée de soutenir l'effort de guerre, après la reprise de la lutte armée par le peuple sahraoui le 13 novembre 2020, mais elle s'est également imposée dans différents secteurs tels que l'administration, la politique, la diplomatie ou encore la santé et l'éducation. Dans une déclaration à l'APS, la deuxième vice-président du Collectif des défenseurs des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA), la militante Khadidjatou Al-Dawiya, a indiqué que la femme sahraouie "est fondamentalement affectée par l'occupation marocaine qui tente de s'imposer à travers la tyrannie dans ses dimensions politique, économique, sociale, culturelle et psychologique". Elle a ajouté que "la femme sahraouie est victime de l'oppression, des enlèvements, de la détention politique, de la torture, d'abus et de toutes les formes de représailles imagi-

nables. De plus, elle ne jouit pas de ses droits humains fondamentaux uniquement parce qu'elle rejette l'occupation et revendique son droit à l'autodétermination". "La femme sahraouie ne peut célébrer la Journée internationale de la femme dans ces conditions difficiles et sous haute surveillance de la part des services de sécurité marocains et dans le cadre d'un black-out médiatique total" imposé aux territoires sahraouis occupés, poursuit-elle. A cette occasion, la militante a appelé à une plus grande solidarité avec la femme sahraouie, à l'échelle internationale. De son côté, la présidente de la Commission sahraouie des fonctionnaires et employés licenciés

de façon abusive par l'Etat marocain, la militante et ancienne détenue politique, Mahfouda Bamba Lefkir, a mis en exergue la situation "très difficile" dans laquelle se trouve la femme sahraouie. Malgré tout, "la femme sahraouie ne se soumettra pas et poursuivra sa lutte et ses actions pour la construction" de l'Etat sahraoui, a assuré la militante à l'APS. Elle a également mis en avant la lutte de la femme sahraouie pour la libération des détenus politiques, réaffirmant l'attachement du peuple sahraoui à mettre fin à l'occupation marocaine et à "arracher ses droits, quoi qu'il en coûte".

R.I

UA SUR LES HOSTILITÉS AU SOUDAN DU SUD

Moussa Faki Mahamat, appelle à «la fin immédiate» des hostilités

Dans un communiqué publié samedi soir, le chef du bloc panafricain a exprimé sa « profonde préoccupation » face à l'escalade des tensions dans le comté de Nasir, dans l'Etat du Haut-Nil au Soudan du Sud. Les affrontements ont notamment fait l'objet d'une attaque meurtrière contre un hélicoptère de l'ONU et de violences dans d'autres zones, « ce qui constitue une menace pour le processus de paix ». Tout en exhortant les autorités à demander des comptes aux responsables, le président a appelé toutes les parties à la plus grande retenue, à la fin immédiate des hostilités, au respect des accords de cessez-le-feu et à l'engagement d'un dialogue national. Il a déclaré que l'UA consulte actuellement les autorités du Soudan du Sud, l'Autorité intergouvernementale pour le développement du bloc de l'Afrique de l'Est et d'autres parties prenantes pour coordonner les efforts visant à désamorcer la crise. Le président a réitéré l'appel de longue date de l'UA aux parties sud-soudanaises pour qu'elles mettent pleinement en œuvre l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud. Vendredi, le président sud-soudanais Salva Kiir a appelé au calme et réitéré son engagement en faveur de la paix, peu de temps après que 27 personnes ont été tuées dans une violente attaque contre les forces gouvernementales et un hélicoptère de l'ONU dans le comté de Nasir. Kiir a déclaré que les décès, dont un général de l'armée et le commandant à Nasir, sont survenus vendredi matin lorsque la mission de l'ONU a tenté d'évacuer les soldats sud-soudanais bloqués à Nasir après des affrontements avec l'Armée blanche, une milice locale alliée au Mouvement populaire de libération du Soudan/Armée dans l'opposition.

R.I

BILAN DES INTEMPÉRIES DE KWAZULU-NATAL, EN AFRIQUE DU SUD

Mort de 22 personnes et des dégâts estimés à 170 millions \$

De graves phénomènes météorologiques survenus au cours de la seconde moitié de février dernier ont causé la mort à 22 personnes et des dégâts considérables dans diverses régions de la province du KwaZulu-Natal, dans l'est de l'Afrique du Sud, a déclaré samedi un responsable du gouvernement provincial, rapportent des médias locaux. Dans un communiqué, Thulasizwe Buthelezi, membre du conseil exécutif pour la gouvernance coopérative et les affaires traditionnelles du KwaZulu-Natal, a salué la déclaration du Centre national de gestion des catastrophes (NDMC) d'un état de catastrophe nationale pour la province suite aux « événements météorologiques défavorables » qui ont frappé la province du 16 au 28 février. Ces événements dévastateurs ont causé des dégâts estimés à 3,1 milliards de rands (environ 170 millions de dollars américains) et ont entraîné la perte tragique de 22 vies au KwaZulu-Natal, selon le communiqué. « En outre, les incidents ont provoqué d'importants dégâts aux infrastructures publiques et aux biens privés, et ont gravement perturbé les services essentiels, notamment l'approvisionnement en eau et en électricité », a déclaré Buthelezi. « Nous tenons à rassurer la population du KwaZulu-Natal sur le fait que le ministre travaillera avec diligence avec la NDMC, les municipalités et toutes les parties prenantes concernées pour assurer la coordination efficace des efforts de réponse et de rétablissement », a-t-il déclaré. « Notre engagement indéfectible consiste à fournir un soutien et une assistance à toutes les communautés touchées et à reconstruire des infrastructures solides et résilientes. » Buthelezi a expliqué que la déclaration d'un état national de catastrophe pour la province faciliterait la mobilisation de tous les organes du pays pour renforcer les mesures de soutien, mettre en œuvre des protocoles d'urgence et déployer un plan multisectoriel de secours et de réhabilitation pour atténuer l'impact de la catastrophe. Alors que de nouvelles précipitations sont attendues la semaine prochaine, il a également exhorté les habitants de la province à rester vigilants et à respecter les avertissements émis par le service météorologique sud-africain.

R.I

CÔTE D'IVOIRE

La production aurifère a dépassé les 50 tonnes en 2023

La production d'or de la Côte d'Ivoire a décuplé depuis 2011, franchissant la barre des 50 tonnes en 2023, selon le Groupement professionnel des mineurs de Côte d'Ivoire (GPMCI). Le pays vise beaucoup plus haut et veut se hisser au rang des plus grands producteurs africains d'or, comme le Ghana dont la production a atteint 114 tonnes en 2023. "La Côte d'Ivoire vise une production d'or de 62 tonnes en 2025, contre 58 tonnes en 2024", a annoncé Jean-Claude Diplo, président du GPMCI, ajoutant que l'objectif est d'atteindre une production similaire à celle du Ghana d'ici 2030.

Le ministre ivoirien des Mines, Mamadou Sangafowa Coulibaly, avait déclaré en juin 2024 que la Côte d'Ivoire devrait produire au moins 100 tonnes d'or par an au cours des cinq prochaines années. Pour atteindre un tel niveau de production, le pays mise sur l'exploitation de nouvelles grandes mines, notamment celle en construction à Koné, située à 350 km au nord-ouest de la capitale Yamoussoukro. Prévue pour être opérationnelle en 2027, cette mine devrait devenir la plus grande du pays et produire jusqu'à 349.000 onces d'or par an. Cela s'ajoute aux récentes mises en service des mines de Lafigué, Abujar et Séguéla, ainsi qu'aux projets aurifères prometteurs encore en phase d'exploration.

R.I

SUR LE FONDS DE DÉFENSE POUR RENFORCER LA PRODUCTION MILITAIRE DE L'UE

La bataille de longue date entre les visions allemande et française remonte à la surface

Berlin estime que le nouveau financement d'une valeur totale de 150 milliards d'euros pour l'industrie de la défense devrait être ouvert aux partenaires non européens, posture allemande non approuvée par la France, révèle le *Financial Times*.



La bataille de longue date opposant les visions française et allemande sur le réarmement du Vieux continent a encore buté sur la proposition d'injection de 150 milliards d'euros dans l'industrie de la défense européenne. Si l'Allemagne est ouverte à l'idée d'inclure des pays extérieurs à l'Union européenne, la France y est totalement opposée. Le président américain Donald Trump menaçant de mettre un terme à la protection américaine de l'Europe, celle-ci s'est vue contrainte d'augmenter ses dépenses de défense dans le but de renforcer les moyens militaires natio-

naux qui se sont érodés en Europe depuis la guerre froide, d'après une analyse du *Financial Times*. Stimuler leur production militaire La Commission européenne vient de proposer une enveloppe de 150 milliards d'euros destinée à aider les capitales européennes à stimuler leur production militaire. Or, malgré le soutien politique unanime, toute la question réside dans le fait de savoir si l'argent pourrait être dépensé pour des armes fabriquées en dehors de l'Union européenne. Le chancelier allemand Olaf Scholz compte parmi les dirigeants qui se sont déclarés, lors du sommet européen tenu 6 mars dernier, en faveur

de l'idée d'ouvrir l'initiative aux partenaires non européens qui partagent les mêmes idées, citant la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suisse ou la Turquie, rapporte le *Financial Times*.

Mais Emmanuel Macron, qui se dit en faveur de l'augmentation de l'autonomie européenne et de la stimulation de sa production industrielle, ne voit pas les choses du même œil. «Les dépenses ne devraient pas être consacrées à de nouveaux équipements prêts à l'emploi qui sont, une fois de plus, non européens», a-t-il ainsi déclaré. Pour le président français, combler les lacunes de l'Europe en matière d'armement

se passe par l'identification des meilleurs entrepreneurs et entreprises dans l'Union et sur les capacités nationales. Option qui ne peut connaître des résultats à court terme, ce qui conduit à la hausse des importations de moyens et matériels militaires des Etats Unis.

De son côté, Bruxelles craint que l'initiative de 150 milliards d'euros ne soit entravée par le même argument qui a retardé pendant plus d'un an l'accord sur le programme européen de l'industrie de défense, un fonds de 1,5 milliard d'euros qui verse des subventions pour la défense. Les efforts pour le mettre en œuvre ont été interrompus cet hiver après que Paris a exigé un plafond sur la part pouvant être dépensée pour des composants extra-européens et une interdiction des produits protégés par la propriété intellectuelle provenant de pays tiers, explique le *Financial Times*.

Les hauts fonctionnaires de la Commission ont été invités à collaborer étroitement avec Paris, Berlin et les autres capitales pour rédiger une proposition détaillée dans les dix prochains jours.

R. I.

CHINE

Les prix à la consommation chutent pour la première fois en un an

Les prix à la consommation en Chine ont chuté en février, pour la première fois depuis janvier 2024, selon des données officielles publiées dimanche. L'indice des prix à la consommation, un indicateur clé de l'inflation, a atteint -0,7% sur un an en février, selon le Bureau national des statistiques (BNS). Il s'agit de la première chute de prix à la consommation depuis janvier 2024, lorsque ceux-ci avaient reculé de 0,8% sur un an. Ce chiffre, baromètre clé de la vitalité de la consommation des ménages et de l'activité économique, témoigne d'un recul plus important que celui anticipé par les économistes sondés par l'agence Bloomberg (-0,4%). En janvier, l'indice était resté positif et avait même atteint un niveau inédit en plusieurs mois, à 0,5%, sous l'effet des dépenses du Nouvel An lunaire. La deuxième économie mondiale fait face à une crise du secteur immobilier, qui entame la confiance des acteurs économiques, ce qui entraîne les dépenses des ménages, plombe la consommation et les investissements, entretenant le spectre de la déflation. La Chine avait plongé en déflation durant quatre mois à partir de la fin 2023, et avait connu en janvier 2024 la plus forte contraction des prix à la consommation en 14 ans. La déflation est l'opposé de l'inflation. Elle correspond à la baisse des prix des biens et des services.

R. I.

CONFISCATION PAR LES EUROPÉENS DE FONDS RUSSES GELÉS

Pour Moscou c'est illégal et promet de réagir

Le président de la Douma (parlement russe : Ndlr) Viatcheslav Volodine a réagi fermement à la décision du Royaume-Uni de transférer à l'Ukraine les premiers fonds issus des intérêts générés par les avoirs russes gelés. Il accuse Londres d'enfreindre le droit international et affirme que ces sommes devront être restituées à la Russie. Le président de la Douma d'État, Viatcheslav Volodine, a condamné vendredi dernier, la décision du Royaume-Uni de verser à l'Ukraine une tranche de 752 millions de livres sterling (environ 971 millions de dollars), issue des intérêts générés par les avoirs russes gelés. Après le début du conflit en Ukraine, l'Union européenne et les pays du G7 ont gelé près de 300 milliards d'euros

d'avoirs russes, dont 200 milliards sont détenus par des institutions financières en Europe. Hier, le ministre français de la Défense, Sébastien Lecornu, a déclaré dans une interview accordée à La Tribune que "Paris allait accorder à l'Ukraine une nouvelle aide militaire d'un montant de 195 millions d'euros, qui sera financée par les avoirs russes gelés".

« LES EUROPÉENS DEVRONT RENDRE À LA RUSSIE CE QU'ILS DONNENT MAINTENANT SI GÉNÉREUSEMENT À L'UKRAINE »

Cette nouvelle étape dans l'utilisation des fonds gelés pourrait encore aggraver les tensions entre la Russie et l'Occident. Selon, Viatcheslav Volodine la décision et

la mise en œuvre de ce qu'il qualifie « de vol » constitue une « violation flagrante du droit international », avertissant qu'il y aura des conséquences à long terme sur la stabilité financière mondiale. « Ils devront rendre à la Russie ce qu'ils donnent maintenant si généreusement », a-t-il déclaré. Il a ajouté que cette action « détruit le principe de l'inviolabilité de la propriété, sur lequel repose l'ensemble du système financier mondial ». Le président de la Douma a également établi un parallèle avec la politique américaine en Ukraine, évoquant un possible revirement futur : « Comme aujourd'hui Trump doit annuler les décisions insensées de Biden concernant l'Ukraine, il viendra un moment où cette décision sera remise en question ».

En réponse à cette décision britannique, Viatcheslav Volodine a affirmé que la Russie disposait désormais « de toutes les raisons de réagir de la même manière et de confisquer les biens britanniques situés sur son territoire ». Londres a entamé dernièrement l'utilisation des fonds russes gelés et l'Ukraine a confirmé, pour rappel, vendredi dernier, avoir reçu une première tranche de 971 millions de dollars de la part du Royaume-Uni, dans le cadre de l'initiative du G7 « Extraordinary Revenue Acceleration for Ukraine » (ERA). Ce programme vise à fournir 50 milliards de dollars à Kiev, financés par les intérêts générés par les avoirs russes gelés dans les pays occidentaux. D'après le journal *The Times*, le Royaume-Uni détient environ 26 milliards de livres d'actifs de la Banque centrale de Russie (33 milliards de dollars), ainsi que 18 milliards de livres (23 milliards de dollars) appartenant à des individus sanctionnés. Ce transfert marque la première utilisation concrète des intérêts générés par ces fonds à des fins de soutien à l'Ukraine. Le Premier ministre ukrainien, Denys Chmygal, a déclaré sur Telegram que ces fonds seraient utilisés « pour renforcer les capacités de défense de l'Ukraine ». Kiev s'attend à ce que tous les actifs souverains russes gelés soient un jour intégralement confisqués et transférés en sa faveur. Depuis plusieurs mois, la Russie qualifie de « vol » le gel et l'utilisation des actifs russes par les pays occidentaux. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, avait déjà mis en garde contre de possibles poursuites judiciaires en cas de transfert de ces fonds. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait aussi de son côté rappelé que Moscou pourrait prendre des mesures de rétorsion, notamment en conservant les fonds occidentaux encore présents en Russie.

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الولاية - البويرة
بلدية - بشلول
بلدية - الاسنام
رقم: 01/2025
وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية
بمقتضى القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12/01/2012 والمتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم: 02/03/2025 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المحلية المسماة: جمعية آث سعيد واعلي - قرية قمقومة، المقر الاجتماعي: قرية قمقومة (عائلة بلوط) - الاسنام، للرئيس الجمعية: بلوط حسين، تاريخ و مكان الميلاد: مفترض عام 1974 بشلول، العنوان: حي اول نوفمبر - الاسنام
رئيس المجلس الشعبي البلدي

مكتب التوثيق بعين بسام ولاية البويرة
للأستاذة/بريش نعيمة شارع عليقي مخلوف
رقم: 42
مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية محدودة المسماة م.ش.و.ذ.م.م العميد للفلاحة تعديل القانون الأساسي للشركة بموجب عقد حر بمكتبنا بتاريخ (27/02/2025م)، قرر السيد/زرواطي سمير، توسيع نشاط شركته بإضافة/ 305002 تجارة بالجملة للتجهيزات والمعدات الحرارية والتبريد) وبصفة عامة يمكن للشركة ممارسة جميع الأنشطة التجارية المذكورة على مستوى مدونة النشاطات الاقتصادية للمركز الوطني للسجل التجاري. والباقي بدون تغيير. سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية البويرة.
للإعلان
الموثقة

الديوان العمومي للاستاذ / عصماني سعيد محضر قضائي لدى محكمة عين بسام
الكائن بشارع محمود ايت فايد ، الهاتف : 0770484518
إعلان عن بيع عقار مملوك في الشياخ بالقرية العلي، لعائدة : باش زهير بن بوعلام ، العنوان : ب 26 شارع عيسات ابيدير ، بلدية البويرة ضد : باش عائشة ، باش حفيظة ، باش نورة ، ورتة الرحومة اجمعان فاطمة الزهرة و هم : والدتها كريمياري مينة بنت عمار ، ابنتها: باش فريد ، باش عز الدين ، باش سعيدة ، باش سميرة ، العنوان : بشارع عيسات ابيدير ، بلدية البويرة ، باش وردة ، العنوان تجزئة خديوسي محمد بلدية البويرة ، بمقتضى السند التنفيذي للقرار الصادر عن مجلس قضاء البويرة ، الغرفة : العقارية ، قضية رقم : 02243/23 ، فهرس رقم : 00619/24 بتاريخ : 12/03/2024 ، الموعد للحكم الصادر عن محكمة البويرة القسم : العقاري بتاريخ 14/02/2022 جدول رقم : 03435/21 فهرس رقم : 00367/22 والمهور بالصيغة التنفيذية تحت رقم : 659/2024 ، بناء على قلمة شروط بيع عقار بالقرية العلي بتاريخ 25/08/2024 تحت رقم : 24/ و 2735 ع/م ، والمؤشر عليها من طرف رئيس محكمة البويرة تتضمن تحديد جلسة البيع. يعان الأستاذ المحضر القضائي عصماني سعيد عن بيع عقار حقوق عقارية للعقار الاتي بياناته : قطعة أرض عليها مشروع بنائية مسجلة ضمن القسم 87 مجموعة ملكية 96 البويرة تقدر مساحتها 460.62 متر مربع بالقرية العلي تطبيقا للمادة 728 من القانون المدني مع تحديد مبلغ السعر الافتتاحي للبيع بالمزايدة بمبلغ قدره واحد وخمسون مليون وثمانمائة ألف دينار جزائري (51.800.000.00 د. ج) و توزيع المبلغ المتحصل عليه من البيع على الورثة كل حسب نصيبه الورث في البطاقة العقارية المنشأة بتاريخ 17/12/2017 ، تحميل أطراف الدعوى المصاريف القضائية المقررة بـ "76500" ستة وسبعون ألف وخمسمائة دينار جزائري كل واحد حسب نصيبه من العقار محل القسمة مع إنقاص العشر منه (أي يصبح المبلغ كالتالي : 46.620.000 د.ج) وتم المزايدة بقاعة الجلسات بمحكمة البويرة يوم : 07/04/2025 على الساعة : التاسعة والنصف صباحا . شروط البيع : إضافة إلى الشروط المذكورة في دفتر الشروط فإن الراسي عليه المزايد يدفع حال انعقاد الجلسة 1/5 خمس الثمن و المصاريف والرسوم المستحقة و يدفع المبلغ المتبقي في أجل أقصاه ثمانية أيام بأمانة ضبط المحكمة وللاطلاع على دفتر الشروط يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي أو أمانة ضبط محكمة البويرة
المحضر القضائي

AUSTRALIE

Près de 330.000 foyers plongés dans le noir après le passage d'Alfred

La tempête Alfred a provoqué des coupures d'électricité massives dans l'est de l'Australie, plongeant dans le noir près de 330.000 foyers, ont déclaré dimanche les fournisseurs d'électricité australiens.

Environ 310.000 foyers étaient privés d'électricité dimanche dans le sud-est du Queensland et au moins 16.000 autres dans le nord-est de la Nouvelle-Galles du Sud, après le passage de la tempête Alfred. "Les clients doivent se préparer à rester sans électricité pendant plusieurs jours", averti le groupe Essential Energy pour le Queensland, dans un communiqué. "Les plus grands obstacles au rétablissement du courant seront la montée des eaux et le gonflement des lits des ruisseaux, la chute d'arbres et les glissements de boue qui affectent les routes d'accès", a relevé le fournisseur d'électricité. Rétrogradé en dépression tropicale, Alfred a toutefois soufflé des vents violents sur la côte est australienne, déracinant des arbres et renversant des lignes électriques dans le sud-est du Queensland et le nord-est de la Nouvelle-Galles



du Sud. La tempête a provoqué de fortes précipitations dans cette région, faisant gonfler les rivières sur les 400 kilomètres de littoral des deux Etats australiens, et déclenchant de nombreuses alertes aux inondations. "La situation dans le Queensland et le nord de la Nouvelle-Galles du Sud reste très grave en raison des crues subites et des vents violents", a mis en garde dimanche le Premier ministre australien, Anthony Albanese. "Les fortes pluies et le risque d'inondations soudaines et de crues importantes des cours d'eau se poursuivront la semaine prochaine", averti le bureau météorologique du Queensland, bien que la tem-

pête devrait s'affaiblir en s'enfonçant dans les terres. Samedi, le corps d'un homme de 61 ans a été retrouvé après que son 4x4 a été emporté par les flots alors qu'il traversait un pont sur une rivière en crue, dans le nord de la Nouvelle-Galles du Sud. Après avoir réussi à sortir de son véhicule, il a tenté en vain de s'accrocher à une branche avant de sombrer dans l'eau, selon la police.

LA TEMPÊTE A CAUSÉ DES BLESSURES À 13 SOLDATS DANS L'ACCIDENT DE CAMIONS MILITAIRES

Treize soldats ont été blessés en Australie dans l'accident survenu samedi impliquant

deux camions militaires en mission de secours sur la côte est balayée par la tempête Alfred, selon un nouveau bilan communiqué, hier, par les autorités. "Un véhicule a quitté la route et a fait plusieurs tonneaux dans un enclos, et un second véhicule a basculé sur le côté en essayant d'éviter le premier véhicule", a expliqué la police de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud dans un communiqué. "Les véhicules ne sont pas entrés en collision", a précisé la police. L'accident s'est produit près de la ville de Lismore, en Nouvelles-Galles du Sud, en proie à des inondations déclenchées par la tempête Alfred qui a balayé la côte est australienne samedi. Les 32 passagers des deux camions ont tous été évacués et "13 d'entre eux ont reçus des soins" pour des blessures qui ne "mettent pas leur vie en danger", de même source. Le Premier ministre australien Anthony Albanese a pour sa part indiqué en conférence de presse que six soldats avaient été grièvement blessés. Les autorités avaient fait état samedi d'un premier bilan de 36 blessés. L'armée australienne a été déployée pour venir en aide à la population après le passage de la tempête Alfred, qui a soufflé des vents violents, déracinant des arbres et renversant des lignes électriques dans le sud-est du Queensland et le nord-est de la Nouvelle-Galles du Sud.

R.I

COLOMBIE

Libération de 28 policiers et un militaire détenus dans le sud-ouest du pays

Vingt-huit policiers et un militaire détenus depuis jeudi dans le sud-ouest de la Colombie ont été libérés samedi, ont rapporté, hier, des médias. Le bureau du médiateur, l'organisme colombien de surveillance des droits de l'Homme, a rencontré les hommes en uniforme sur une route rurale d'environ 5 kilomètres reliant deux communautés rurales du secteur. Vers 15H00 heure locale (20H00 GMT), les détenus avaient déjà commencé à quitter la zone, escortés par des soldats. "Libérés de l'enlèvement, nos 29 héros de la patrie", a écrit samedi le ministre de la Défense Pedro Sanchez sur son compte X. Ils se sont rendus dans le village voisin d'El Plateado et, peu avant leur arrivée, ils ont été accueillis par une commission du bureau du médiateur. Samedi, vers midi, les habitants de la communauté de La Hacienda, dans le département de Cauca, avaient demandé aux personnes détenues de récupérer leurs équipements antiémeutes. Peu après, ils étaient partis le long d'un chemin de terre, escortés par des habitants de la région. Le ministère de la Défense avait annoncé vendredi qu'ils étaient détenus par un groupe de guérilleros dissident des Farc. Les soldats avaient été arrêtés jeudi après une journée d'affrontements entre les habitants et les forces de sécurité, dans le cadre d'une opération militaire visant à mettre fin à la violence liée à la drogue dans une région où la concentration de cultures de drogue est l'une des plus élevées de Colombie. Plus tôt dans la journée, le ministre de la Défense avait préve-

nu, lors d'une interview à la radio, que les troupes seraient libérées si nécessaire par l'emploi de "la force légitime de l'Etat". M. Sanchez et d'autres représentants du gouvernement de gauche de Gustavo Petro devaient rencontrer samedi les habitants de la capitale départementale, Popayan, afin d'écouter les communautés. L'armée y a lancé l'incursion militaire "Perseus" en octobre 2024 pour reprendre le contrôle de la région. Le gouvernement propose un ambitieux programme de substitution

des cultures pour lutter contre l'économie du trafic de drogue, une stratégie que les habitants ont dénoncée comme une campagne d'"éradication forcée" des cultures de coca. "Nous allons continuer à travailler pour ces terres afin que les gens puissent avoir un meilleur avenir", a dit le commandant Bedoya. "On a vendu aux paysans l'idée que nous étions leurs ennemis, mais nous sommes leurs meilleurs alliés", a-t-il ajouté.

R.I

IL A FAIT DES RAVAGES DEPUIS LE 26 FÉVRIER DERNIER

Le pire incendie de forêt au Japon maîtrisé

Le maire de la ville d'Ofunato, dans le nord du Japon, a indiqué hier, que le pire incendie de forêt depuis plus de 50 ans dans ce pays a été maîtrisé. Le feu faisait rage dans les montagnes autour de cette région rurale depuis le 26 février, tuant au moins une personne, endommageant au moins 210 bâtiments et forçant plus de 4.200 habitants à fuir leurs foyers, selon les autorités locales. "A la suite d'une

étude aérienne, nous avons estimé que l'incendie ne présentait plus de risque de propagation. Je déclare que l'incendie est désormais sous contrôle", a dit le maire d'Ofunato, Kiyoshi Fuchigami, lors d'une conférence de presse. L'incendie a dévasté environ 2.900 hectares et dépassé un précédent record de 2.700 hectares brûlés lors d'un incendie en 1975 sur l'île d'Hokkaido. Le temps humide qui a débuté mercredi après une

période de sécheresse record a contribué aux efforts de lutte contre les incendies. L'année dernière, le Japon a connu l'été le plus chaud de son histoire, alors que le changement climatique fait grimper les températures dans le monde entier. Ofunato n'a reçu que 2,5 millimètres de précipitations en février, battant ainsi le précédent record de 4,4 millimètres en 1967 et se situant bien en deçà de la moyenne de 41 millimètres.

R.I

SRI LANKA

Le FMI promet de soutenir la reprise économique du pays

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a promis de soutenir la reprise économique au Sri Lanka, faisant l'éloge de sa "remarquable évolution", lors d'une réunion virtuelle avec le président Anura Kumara Dissanayake. "L'économie s'est stabilisée et affiche désormais de bons résultats", a déclaré Mme Kristalina Georgieva lors de sa réunion avec M. Dissanayake, selon une vidéo partagée par la présidence sri-lankaise. Le président Anura Kumara Dissanayake, a pour sa part déclaré souhaiter réduire la dette et stimuler les investissements privés, via "une législation appropriée", y compris une loi sur "la protection des investisseurs".

R. I.

CORÉE DU SUD

Le président suspendu Yoon Suk Yeol remis en liberté

Le président sud-coréen suspendu Yoon Suk Yeol a été remis en liberté samedi après avoir été incarcéré depuis janvier dernier, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne, Yonhap. "Je m'incline en signe de gratitude envers le peuple de cette nation", a déclaré M. Yoon devant ses partisans qui l'attendaient, selon un communiqué diffusé par ses avocats. Un tribunal sud-coréen avait annulé vendredi le mandat d'arrêt en vertu duquel M. Yoon était détenu, mais cette décision n'a pas entraîné sa remise en liberté immédiate, le code de procédure pénale sud-coréen donnant au parquet jusqu'à sept jours pour faire appel. Samedi, le parquet sud-coréen a annoncé avoir ordonné la remise en liberté du président suspendu, selon Yonhap, renonçant ainsi à son droit de faire appel. Dans un communiqué, le ministère public a indiqué avoir envoyé "un ordre de libération du président Yoon au centre de détention de Séoul aujourd'hui". Yoon Suk Yeol avait décrété dans la nuit du 3 au 4 décembre la loi martiale. Il avait dû faire marche arrière six heures plus tard, les députés étant parvenus à se réunir en urgence et à voter une motion exigeant le retour au régime civil.

R.I

EFFONDREMENT D'UNE USINE AU PENDJAB EN INDE

Mort d'un ouvrier et six autres blessés

Un ouvrier a été tué et six autres blessés après l'effondrement d'un bâtiment d'usine dans l'Etat du Pendjab, dans le nord de l'Inde, a annoncé hier, la police. On craint que deux ouvriers soient coincés sous les décombres. Le bâtiment à plusieurs étages de l'usine textile s'est effondré samedi soir dans le district de Ludhiana, à environ 154 km au sud-est d'Amritsar, la ville sainte sikh du Pendjab. Des témoins ont déclaré à la police que 29 ouvriers étaient présents dans l'usine au moment de son effondrement. "On nous a dit que des travaux de réparation étaient en cours dans l'usine lorsqu'un pilier a cédé soudainement, provoquant l'effondrement de toute la structure", a déclaré un policier. "Une explosion a également été entendue dans le bâtiment lors de l'effondrement". Les opérations de sauvetage se poursuivent depuis hier soir.

R.I

lundi 10 RAMADHAN 1446	IFTAR : Alger : 18:51	Constantine : 18h37	Oran : 19h06
	IMSAK : Alger : 05:40	Constantine : 05h26	Oran : 05h55

Recette du jour



Vols au vent a la sauce bechamel

- Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):**
- 12 pièces de vols au vent Sauce Bechamel recette ici
 - 200 g de champignons frais ou en conserve
 - La quantité d'olives vertes dénoyautées et coupées
 - 100 g de crevettes cuites
 - 2 cuillères à soupe d'oignons verts hachés
 - le jus d'un demi citron
 - 2 c. à soupe de persil haché
 - Sel selon le gout
 - Poivre noir
 - un peu de noix de muscade
 - 200 g de fromage râpé
 - 2 c. à soupe d'huile d'olive

INSTRUCTIONS

Commencez par cuire les vols au vent, garnis avec du jaune d'oeuf, dans un four bien chaud a 170 degres C. laissez refroidir.

Dans une poêle sur feu vif mettre l'huile et faire revenir les champignons jusqu'à ce qu'il est une belle dorure, Ajoutez le jus de citron, persil, le sel et le poivre noir et mettre de côté.

de l'autre cote mettre faites revenir les oignons et l'ail dans la poele ou vous avez fait cuire les champignons puis ajouter la crevette deja cuite aussi, puis ajouter les autres ingrédients et un peu de la sauce de Béchamel, un peu de

fromage et les olives coupees en rondelle.

Remplir les vols au vent avec cette farce, et garnir avec un peu de fromage rape, et remettre au four pour les faire dorer pendant 5 min.

Préparation de la recette de mojito

Couper le citron vert en 8 morceaux.

Presser le citron jaune.

Ajouter 2 cuillère à soupe de sucre.

Laver les feuilles de menthe fraîche et ajouter les sur les tranches de citron.

Mélanger l'ensemble avec une cuillère ou pilon

Ajouter les glaçons et enfin remplir les verres de limonade ou eau gazeuse selon le cas.

Mélanger le cocktail et servir très frais avec une demi rondelle de citron vert.

Boisson MOJITO

1 citron vert lime
1/2 jus de citron jaune
une dizaine de feuilles de menthe fraîche
Sucre selon vos goût et glaçons
Limonade ou eau gazeuse



صح فطور كم

Gâteau du Jour


Fraises et Crème Bagatelles

INGRÉDIENTS

pour la crème pâtissière

- 60 cl de lait entier
- 1 gousse de vanille grattée
- 4 jaunes d'œufs
- 50 g de sucre en poudre
- 2 cuillères à soupe de farine 30 g
- 4 cuillères à soupe de farine de maïs 60 g
- 1 pincée de sel
- 100 g de mascarpone pour les fraises
- 800 g de fraises tranchées
- 3 cuillères à soupe de sucre en poudre
- pour le montage et la déco cake génoise , biscuit, gateau éponge ... (tranchée en morceaux)
- fraises tranchées
- crème fouettée
- sucre glace

INSTRUCTIONS



Pour faire la crème pâtissière, faire chauffer le lait et la vanille dans une casserole.

Pendant ce temps, mélanger les jaunes d'œufs, le sucre, les farines et une pincée de sel jusqu'à ce que le mélange soit lisse et épais.

Lorsque le lait est chaud, versez-le lentement dans le mélange jaune d'oeuf tout en étant continuant de mélanger.

Lorsque tout le lait a été incorporé, transférer le mélange liquide dans la casserole et à feu doux, laisser cuire et épaissir, en remuant constamment.

Retirer du feu et placer dans un bol et mettre un morceau de film plastique directement sur la surface de la crème pour empêcher une peau de se former.

Placer au réfrigérateur et laisser refroidir. Quand c'est totalement froid, battre la crème avec le fromage mascarpone.

Pour préparer les fraises, mélanger les fraises coupées en tranches avec du sucre en poudre bien mélanger. Laisser reposer pendant 20 minutes jusqu'à ce que les fraises ont sorti beaucoup de leur jus.

Pour assembler les bagatelles : couche de gâteau en tranches avec les fraises macérées et de la crème pâtissière.

Garnir de crème fouettée, de fraises tranchées et saupoudrer de sucre glace.



Conseil du jour

09 conseils pour faire du sport pendant le Ramadan

- Manger des glucides la veille
- Dormir au moins 6 heures
- Commencer par un échauffement
- Boire beaucoup d'eau
- S'entraîner 1 à 2 fois par semaine maximum
- Faire un effort d'intensité modérée
- Bien s'étirer après l'entraînement
- S'alimenter après l'effort

Etre plus très prudent la 3ème semaine

Le saviez-vous ?

Les aliments à privilégier pour rester hydraté :

Le concombre
Composé à plus de 95 % d'eau .

La pastèque
Gorgée d'eau et riche en électrolytes.

Les oranges
Excellente source de vitamine C.

Le yaourt nature
Il contient une grande quantité d'eau et favorise une meilleure digestion.

Les soupes légères

Les tomates
Riches en eau et en antioxydants.

Les dattes
Bien qu'elles soient sucrées et énergétiques, elles contiennent également des fibres et des minéraux qui aident à maintenir l'équilibre hydrique du corps.

Bon à savoir!

MERCI À DIEU POUR TOUT CE QUE T'AS.

Astuce du jour:

QUELLE CUISSON POUR LES ŒUFS ?

- un œuf à la coque : 3 7 et 8 minutes de cuisson
- un œuf mi-mollet : 6 un œuf dur : 9 minutes de cuisson
- un œuf dur fondant : entre

TU PEUX VOIR

TU PEUX RESPIRER

TU PEUX ENTENDRE

TU PEUX PARLER

TU PEUX TOUCHER

TU PEUX MARCHER

بنتي فوق الجملولة شعرها كي
العسكري ألي عذب عظمها تبلي
على البكري والي يقول مشي
شابة يعطيه العمى الكحلي

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

OUVERTURE DU 14E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DES AÏSSAOUA À MILA

Douze wilayas au rendez-vous

La 14^{ème} édition du Festival culturel national des Aïssaoua, ouverte dans la soirée de samedi à la maison de la culture Moubarak El Mili de Mila, réunit des troupes spécialisées et des associations venues de 12 wilayas du pays.



Ph: DR

La cérémonie d'ouverture de cette édition, placée sous le thème "L'art des Aïssaoua entre la nécessité de la transcription et l'im pératif de la localisation", présidée par les autorités locales en présence d'un public nombreux et de chouyoukh de plusieurs zaouïas, a été marquée par des chants religieux exécutés par l'association "Aïssaouia Rachidia" de Constantine et la troupe "Benoutat Kassentina". Le commissaire du Festival, Boukhamis Boubliaa, a indiqué, dans une allocution pronon-

cée lors de la cérémonie d'ouverture, que les 14 troupes et les associations sélectionnées pour célébrer cette 14^{ème} édition "mettront en valeur les caractéristiques de l'art des Aïssaoua dans les différentes régions du pays". Rappelant que les caractéristiques de ce patrimoine "se reflètent aussi dans les textes déclamés dans les chants que dans les instruments de musique utilisés", M. Boubliaa a également fait savoir que deux prix ont été introduits

dans cette édition, à savoir ceux du "Meilleur spectacle" et du "Meilleur texte". De son côté, le wali de Mila, Mustapha Koreich, a déclaré que cette manifestation annuelle est "dédiée à un patrimoine artistique algérien ancien toujours à la hauteur du goût et des attentes du public qui s'y intéresse". Le public présent lors de la première soirée a remarquablement interagi avec les artistes, "démontrant son intérêt pour cet art qui fait partie du patrimoine local

de Mila et de plusieurs wilayas du pays", dira un membre de l'assistance, Salim Mechri. La 14^{ème} édition de cette manifestation culturelle, qui se poursuivra jusqu'au 11 mars, donnera lieu à des soirées artistiques, dans la ville de Mila et dans plusieurs communes de la wilaya, ainsi qu'à des conférences autour du thème "Codification et localisation du patrimoine des Aïssaoua" et à des expositions dédiées au patrimoine Aïssaoua.

SIDI BEL-ABBÈS

Lancement du concours "Le Petit Conteur"

Le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès a lancé le concours "Le Petit Conteur", durant le mois de Ramadhan, sous le slogan "Un patrimoine artistique et créatif qui fleurit dans le cœur des enfants", a-t-on appris, samedi, auprès du service de communication de cet établissement culturel. La responsable de la communication, Abbassia Madouni, a souligné que l'organisation de ce concours, durant le mois de Ramadhan, vise à renforcer les liens familiaux et à raviver les valeurs culturelles, dans le but d'encourager les enfants à être créatifs, à découvrir leurs talents et à travailler à leur développement. Elle a ajouté que ce concours local s'inscrit dans le cadre de la narration de contes populaires, afin de célébrer notre patrimoine authentique, notamment immatériel, qui constitue une partie importante de notre identité culturelle. Elle a ainsi invité tous les enfants à y participer. En ce qui concerne les conditions de participation, elle a précisé que le sujet doit être inspiré du patrimoine national algérien et véhiculer des valeurs nobles. La participation est ouverte aux enfants âgés de 6 à 12 ans, et la durée du récit doit être comprise entre 7 et 10 minutes maximum. Il est également exigé que l'enfant soit habillé en tenue traditionnelle, lors de la présentation et de la narration du conte, afin de renforcer l'authenticité et l'identité nationale. Les trois premiers lauréats de ce concours seront récompensés par des prix, à la fin du mois de Ramadhan, qui consistent en un ordinateur portable, afin de les encourager à être créatifs et à préserver le patrimoine culturel narratif, a-t-on précisé.

ALGER

Soirée de musique andalouse avec Manal Gharbi

La chanteuse andalouse et de variétés algériennes Manal Gherbi animé samedi soir à Alger, un concert musical célébrant l'andalou, le chaabi et le "Madih", répertoires de circonstance revisités à l'occasion du mois sacré de Ramadhan devant un public relativement nombreux. Le public de la salle Ibn Zeydoun a été gratifié, durant deux heures et demi, d'un florilège de chansons dans les genres, hawzi, chaâbi, en plus du "madih" et de variétés algériennes, brillamment rendues par l'artiste à la voix étoffée.

Musicienne polyvalente, Manal Gharbi - au piano-, accompagnée par un orchestre d'instrumentistes chevronnés (violoniste, luthiste, percussionniste...), a déployé dans la première partie de cette soirée un répertoire andalou (hawzi) adapté au mois sacré de ramadhan. Vêue d'un costume traditionnel, l'artiste a rendu plusieurs pièces notamment "Mal h'bib malou", "Ya qelbi kheli l'hal", "haramt bik nouassi" ou encore "Tlata zahwa ou mraha", célèbre pièce de la musique algérienne, reprise

par de grands noms du chaabi dont Amar Ezzahi.

Enchaînant avec le chaabi, Manal Gharbi a interprété "Aib alik n'ti m'hania" en hommage à El Hachemi Guerouabi, une des grandes voix du genre.

Dans des atmosphères conviviales et spirituelles, l'artiste s'est essayée également au madih, un répertoire revisité à travers des titres notamment "El Kaoui" et d'autres chants à l'éloge du Prophète Mohamed (Qsssl).

La soirée qui s'est prolongée à une heure tardive de la nuit, a été également une occasion pour revisiter des chansons de variétés algériennes rendues à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée chaque 8 mars.

Ouvert le 5 mars, le programme d'animation pour le mois sacré de Ramadhan, se poursuit jusqu'au 25 mars à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref), avec des soirées animées par des artistes de différents genres de la chanson algérienne.

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE L'INCHAD DE BOU-SAËDA (M'SILA)

Coup d'envoi de la 11^{ème} édition en présence d'un public nombreux

La 11^{ème} édition du festival culturel local de l'Inchad s'est ouverte, vendredi en soirée dans l'enceinte de la salle Mohamed-Boudchicha de Bou-Saâda (M'sila), en présence d'un public nombreux, dont plusieurs familles.

La soirée inaugurale de cette édition, placée sous le slogan "Les valeurs de l'Inchad créent l'esprit glorieux", a mis en vedette le groupe "Nour El-Moustapha" de Tiaret, et un tour de chant d'Ali Merkat dont l'interprétation des ouchoudate "Allah Moulana", "Ya Qods inna qadimoun" (O Qods nous arrivons) et "Kheir El Khalaïk"

(La meilleure des créatures) a suscité les applaudissements nourris du public.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par des hommages à des figures artistiques locales, à l'image d'Ahmed Kahiouche, l'un des plus anciens mouchidine de la région, d'Aïcha Maamouri et de Salima Nouibat, en reconnaissance de leur contribution à la scène artistique depuis de nombreuses années dans ce genre artistique, outre la remise de 4 cartes professionnelles d'artiste à Mohamed Bouhali, Abderrezak Baali, Redouane Saidani et au photographe

Aïssa Salhi.

Le commissaire du festival, Mohamed Bouhali, a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'ouverture, que "l'affluence remarquable du public, dont de nombreuses familles, traduit l'intérêt que portent les habitants de Bou Saâda à cet art subtil", rappelant que la région est "le berceau de mouchidine de renommée internationale tels que Nadjib Ayache, et de troupes ayant émergé sur la scène internationale, à l'instar du groupe El Baha".

De son côté, le directeur de wilaya de la culture et des arts,

Mourad Benaïssa, a considéré que le festival de l'Inchad constitue "une occasion de promouvoir cet art et de dynamiser la scène culturelle pendant le mois de Ramadhan".

Cette 11^{ème} édition, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali délégué de Boussaâda, Riad Benahmed, se poursuivra jusqu'à mardi prochain avec la participation d'artistes parmi lesquels Ali Sahraoui et Abdelkabar Lebchiri, et de troupes d'Inchad venus de plusieurs wilayas du pays, dont Biskra et Sétif.

SOIRÉES RAMADHANESQUES

Diverses activités culturelles et religieuses organisées dans les wilayas du Sud

Diverses activités culturelles, religieuses et récréatives ont été prévues pour animer les soirées du mois de Ramadhan à travers les différentes structures culturelles et religieuses des wilayas du sud du pays. Les soirées sont mises à profit par les familles pour passer d'agréables moments, se dégourdir les jambes, prendre l'air et apprécier des activités peaufinées à l'occasion par les associations et troupes culturelles locales. La station régionale d'Ouargla de l'Entreprise algérienne de télévision a organisé, la nuit de vendredi, une soirée culturelle à la maison de la culture "Moufidi Zakaria", animée par les troupes d'Inchad "El-Anadiil" et "Nassim El-Wahat", ainsi que la présentation de lectures de poésies populaires par Mohamed Lamine Souigat. Des représentations théâtrales sont également projetées lors de ce mois de Ramadhan, parmi lesquelles la représentation intitulée "El-Katâa El-Akhira" (la dernière pièce), qui a été attentivement suivie à la salle "Sedrata" d'Ouargla par les amoureux du 4^{ème} art. Dans la wilaya d'El-Meghaïer, le programme concocté pour le mois de Ramadhan comprend des activités similaires, dont des expositions de livres religieux, des concours culturels, des spectacles artistiques, des activités récréatives et ludiques pour enfants, ainsi qu'une cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques, coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan. Des activités de même nature sont prévues au niveau des différents établissements culturels et juvéniles, maisons de jeunes, centres culturels et places publiques, à travers les huit communes de la wilaya. Les programmes peaufinés pour la circonstance dans la wilaya frontalière de Bordj Badji-Mokhtar comportent des soirées de récitation du Coran, avec la participation d'apprenants et élèves des écoles coraniques dans l'exécution des prières de "Tarawih" (prières surrogatoires). Approché par l'APS, l'Imam de la mosquée Cheikh El-Kounti, au chef-lieu de la wilaya, a indiqué que les prières de Tarawih sont dirigées en ce mois de Ramadhan par, outre les imams, des récitants bénévoles issus d'instituts islamiques, d'universités et de lycées, ainsi que des récitants issus d'autres secteurs d'activités.

Mots croisés

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1 - Blâmer quelqu'un avec autorité - 2 - Touche le cœur - Coule en France - 3 - Matériau de construction - Déformées - 4 - Fait le hère - Sur une borne - Lettres de réussite - 5 - Sans chef - Néon - 6 - Stère - Brillait sur le Nil - Direction - 7 - Préfixe - Enveloppes des oreillers - 8 - Cétones - Napperon - 9 - Bouilles - Réfléchi - 10 - Rebut - Façons d'agir - 11 - Suit le docteur - Petite lanière de cuir - 12 - Timbres - Risquées.

VERTICALEMENT

1 - Vengeances - 2 - Diviser quelque chose à l'extrême - Préfixe - 3 - Mesurée - Érucite - 4 - Milieu populaire - Siège royal - Suit le docteur dans sa spécialité - 5 - En amont - Roue - Pays - 6 - Tête de canard - Demi glossine - De trop - 7 - Arrivés en criant - Mer anglaise - Files - 8 - Forme de devoir - Domicilié - Voir à Londres - 9 - Épuisées - Signe musical - 10 - Demeure - Quantités de rondins.

Mots fléchés

Faux brave	Grincheuse	Pubères	Abject	Éraillé
Invalidation	Signe musical	Romains	Acide	Points cardinaux
Flâner	De glace	En l'air	Drame nippon	
Bas de gamme		Consonne double	Négo-ciées	
Marteau			Vague	
Sonore			Fait le hère	
Tranché		Étoile des toiles	Tantale	Sage
Astate	Brillait sur le Nil	Mesure	Mélodies	
	Couleur		Grugés	
Pic des Pyrénées	Pilote		Cheville	
	Heureux gagnant		Milieu populaire	
		Coule en France		Suit le docteur
Rebut		De près	Perles fines	
Slave			Cheville	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Casanier (11 lettres)

F	E	P	T	N	E	I	R	O	T	N	E	V	E	A	V	E	P
E	I	R	D	R	A	T	E	R	E	S	S	A	M	I	T	R	N
R	N	E	U	E	U	S	S	I	N	I	A	N	S	S	I	O	E
R	E	I	R	S	N	E	D	R	O	H	T	O	U	E	M	O	R
D	I	J	S	E	U	E	G	U	A	J	N	J	R	R	E	E	I
E	A	A	E	U	O	N	E	R	V	I	U	E	E	G	S	D	O
T	G	R	L	T	E	E	T	S	I	L	N	S	T	R	I	I	F
U	A	E	D	C	I	E	S	I	R	P	O	E	E	A	O	A	T
E	R	R	D	D	A	E	S	S	A	N	I	I	R	S	T	R	N
M	S	U	N	R	M	T	E	R	R	A	S	R	E	E	E	E	A
E	E	M	U	U	R	T	E	V	R	O	I	E	T	N	M	T	S
R	N	R	O	O	O	E	L	U	O	B	V	S	N	I	I	R	U
I	E	A	R	S	E	E	L	R	E	P	M	E	I	A	T	E	E
A	C	F	B	C	L	L	E	S	T	E	A	I	G	H	L	N	N
H	S	O	R	D	A	I	S	T	E	R	E	B	R	A	U	I	I
C	N	E	E	R	E	T	R	A	E	T	S	E	V	O	R	R	O
D	I	D	S	U	T	A	I	H	E	T	R	U	O	C	I	A	M
T	E	T	E	I	D	E	T	R	A	T	E	R	I	O	N	R	G

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ARMURE - ARRET - ARTÈRE - BÉRET - BOND - BOULE - CHAIR - CLAIR - COURTE - DAIS - DARD - DIÈTE - ÉMEUTE - ESPOIR - ÉVENT - FIERE - FOIRE - FRAISE - GARAGE - GARS - GRAS - HAINE - HIATUS - HORDE - INERTE - INTÉRÊT - ISSUE - JAUGE - JUSTE - LESTE - LISTE - MASSE - MIROIR - MOINE - NAIN - NASSE - NERVI - NOIRE - ORIENT - ORMAIE - ORVET - PERLE - PRIÈRE - PRISE - RAIDE - REJET - RETARD - ROUND - SCENE - SERIE - SERMON - SOURD - TARTE - TIERCE - TOISE - ULTIME - USANT - USINE - USURE - VESTE - VISON - VISION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Vilipender - 2. Inédite - Té - 3. Lésé - Êtres - 4. Lg - Son - Est - 5. Eat - Idée - 6. Glus - Ut - Li - 7. Ruée - Sac - 8. Ténès - Test - 9. Une - Star - 10. Rt - Let - Ino - 11. Erres - Néon - 12. Seau - Rusés.

VERTICALEMENT :

1. Villégiatures - 2. Inégal - Entre - 3. Les - Turne - Râ - 4. Ides - Sue - Leu - 5. Pi - Oi - Esses - 6. Étendue - TT - 7. Net - Et - Ta - Nu - 8. Rée - Séries - 9. Êtes - Las - Noé - 10. Restrictions.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Réfecteur - Veules - Tm - Car - In - Tee - Nuitées - H.T - Dé - Tel - Usé - Têtes - Pré - Ur - Sue - Êres - Aéra - Asinien - Etna - Net - Pesée - Gère.

VERTICALEMENT :

Devantures - Ré - Ace - Gris - Féru - Séries - Élu - Ides - Ente - Élite - Usine - Scène - Tr - EA - Ts - Été - An - Lé - Tsé-tsé - Né - Ute - Leurrer -

MOTS MASQUÉS BOURLINGUER

Les courses en direct



**CAGNOTTE
AU QUINTÉ**

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 10 MARS 2025 - PRIX : SABRI - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Encore une cagnotte et un parcours de vitesse

Ils seront douze coursiers pur sang arabe de qualité très modeste à se ranger sous les ordres du starter à l'hippodrome de Laghouat dans le prix Sabri qui servira comme support PMU au pari tiercé, quarté et quinté, rehaussé par une cagnotte. C'est une épreuve à caractère modeste, il faut en convenir si l'on se réfère à la qualité des chevaux présents, où se cotoient quelques coursiers qui n'ont rien réalisé de probant durant ce meeting et même le précédent, et d'autres possèdent quelques bons essais, mais méfiance, cette course reste ouverte pour tous les concurrents présents, car elle est programmée sur une distance de vitesse de 1100 mètres, très courte par rapport à cette race de chevaux au sang chaud. Nous vous rappelons que chaque cheval possède 1200 mètres dans son ventre comme on le dit dans le jargon des courses hippiques, pour cela, il faut s'attendre encore à une arrivée à surprise et pour trouver une meilleure combinaison gagnante, il faut se pencher vers les meilleurs jockeys et même les entraîneurs les plus performants actuellement. Pour rappel cette épreuve est réservée aux coursiers de 4 ans et plus n'ayant pas cumulé la somme de 101 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2024.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. RAAD BOUCHAKER. Ce mâle de 6 ans tous ses meilleurs résultats dans une distance de vitesse comme celle de ce jour, a les meilleures chances d'être sur le podium.

2. OYOUNKOU. Cette vieille femelle de 10 ans, elle manque de régularité dans ses sorties, elle est jouable dans une large combinaison.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
T. SOUFI	1	RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	57	2	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2	OYOUNKOU	M. SEKMAHI	56	3	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	3	LAMBIO	A. SAADI	55	6	PROPRIÉTAIRE
MA. MOULINARI	4	GOGHALA	R. BAGUIRA	55	1	A. DJOUDI
AM. BETTAHAR	5	INTIFADA D'HEM	K. RAHMOUNE	55	4	L. RAHMOUNE
HARAS DU PASON	6	HIKMA D'HEM	H. RAACHE	55	7	L. RAHMOUNE
MA. MOULINARI	7	MOURDJANA EL MESK	T. BAGUIRA	55	12	PROPRIÉTAIRE
IS. DJOKDEM	8	ANAISA	T. MEGOUCI	54	11	CH. AIDA
A. BENSALAH	9	HOUSSIAMA D'HEM	B. BAGUIRA	54	9	M. BENDJELLALI
CH. AIDA	10	MANSOURATE EL MESK	JJ : MA. AIDA	53,5	5	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	11	PIBOUL ESSAHRA	JJ : AB. AIDA	53	8	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	12	KILAGA DE DILMI	MS. TADJ	51	10	PROPRIÉTAIRE

3. LAMBIO. Il n'a pas encore retrouvé sa forme de pensionnaire de l'écurie Benarousse et il change souvent de jockey.

4. GOGHALA. Méfiance, cette fois, elle est reprise par son efficace et fétiche jockey Rachid Baguira qui peut créer la surprise.

5. INTIFADA D'HEM. Restée au poteau lors de sa dernière tentative, cette pensionnaire de la grande maison Bettahar, entraînée par l'excellent L. Rahmoune qui n'engage pas pour jouer les seconds rôles.

6. HIKMA D'HEM. Cette belle femelle alezan très chuchotée par son entourage et avec la fine cravache du talentueux jockey Hamza Raache, aura plus de chance d'être sur le podium.

7. MOURDJANA EL MESK. Course d'entrée.

8. ANAISA. Cette jeune femelle est en progrès constant et cette fois, elle visera la plus haute marche du podium.

9. HOUSSIAMA D'HEM. Rien à son actif.

10. MANSOURATE EL MESK. Très chuchotée par son propriétaire connu par le monde des courses hippiques, où

elle peut créer un grand exploit.

11. PIBOUL ESSAHRA. Au-dessous du lot.

12. KILAGA DE DILMI. A repris les courses cette jument de 8 ans après une absence de plus de 8 mois, confiée à un efficace jockey MS. Aida afin de figurer parmi les 5 premiers.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

10. MANSOURATE EL MESK - 8. ANAISA - 1. RAAD BOUCHAKER - 5. INTIFADA D'HEM - 6. HIKMA D'HEM

LES CHANCES

4. GOGHALA - 12. KILAGA DE DILMI

Espagne: 11 arrestations dans le démantèlement d'un laboratoire clandestin de stéroïdes



Onze personnes ont été arrêtées suite au démantèlement d'un laboratoire clandestin de fabrication d'anabolisants et de stéroïdes à Alicante (sud de l'Espagne), a indiqué dimanche la police espagnole. Au cours de six perquisitions, "plus de 300000 doses de médicaments illégaux, 3 kg de différents types de principe actif, des encapsuleuses, des centrifugeuses, des milliers de flacons, des capsules vides et plus de 4300 euros" ont été saisis, a précisé la police nationale, dans un communiqué. Le laboratoire clandestin avait une capacité de production de plus de 3 millions de doses de produit dopant et se fournissait en principe actif et différentes substances chimiques dans des pays asiatiques. Les composants arrivaient dans des paquets de farine, de pâtes ou de compléments alimentaires. Ils étaient ensuite traités de manière artisanale et sans les conditions hygiéniques adéquates dans le laboratoire installé dans un domicile. Toutes les substances étaient mélangées à des huiles et des colorants pour obtenir un stéroïde "avec un degré de pureté élevé", a expliqué la police. Le groupe criminel constitué de 11 personnes, effectuait des livraisons à domicile et vendait les anabolisants, utilisés pour améliorer la performance sportive, "uniquement à des personnes de confiance". Le chef de ce groupe possédait un vaste réseau de distributeurs faisant partie de son cercle proche et lui permettait de réaliser des revenus dépassant les 15000 euros mensuels. Au cours de l'année 2024, la Section Consommation, Environnement et Dopage de la police a mené un total de 22 opérations qui ont conduit à l'arrestation ou à la mise en examen de 200 personnes.

Six morts et 137 blessés sur les routes en 24 heures

Six (6) personnes sont décédées et 137 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public dimanche par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 4 morts et 7 blessés dans deux accidents distincts, le premier ayant causé 3 morts et 4 blessés, suite au renversement d'un véhicule, alors que le deuxième a fait un mort et 3 blessés, suite à une collision entre deux véhicules, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des

soins de première urgence à 3 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de M'sila et Béchar, note le communiqué. Les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2 incendies dans les wilayas d'Alger et Batna, ajoute le communiqué, précisant que le premier incendie s'est déclaré dans quatre chalets dans la commune de Souidania (Alger), causant des brûlures légères à une personne, alors que le deuxième s'est produit dans un poulailler vide dans la daïra de Seggana (Batna) où aucune victime n'a été déplorée.



Arrestation de 45 personnes et saisie de quantités de drogue et de psychotropes à Alger

Quarante-cinq (45) personnes ont été arrêtées et des quantités de drogue et de psychotropes distinctes, indique dimanche un communiqué de cette institution. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les bandes de quartier et les réseaux de trafic de drogue, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, renforcées par distinctes, 45 personnes et saisi 9008 comprimés de psychotropes, 302 grammes de cocaïne et 452 permis de mettre fin aux agissements de dangereuses bandes de quartiers dans la wilaya d'Alger", précise la même source. Les mis en cause "ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes", note le communiqué de la Gendarmerie nationale.

Le président argentin veut un accord avec le FMI pour "exterminer" l'inflation

Le président argentin Javier Milei estime qu'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) permettra d'assainir les comptes de la Banque centrale argentine et d'"exterminer" l'inflation. M. Milei a expliqué que l'argent que l'Argentine pourrait obtenir du Fonds serait utilisé pour annuler la dette du Trésor national envers la Banque centrale de la République argentine (BCRA) afin de restaurer ses actifs et "d'exterminer l'inflation", dans un article publié samedi dans le quotidien La Nación. Selon le président, plus les actifs de la BCRA sont entamés, plus le niveau des prix augmente, et il est donc essentiel de les restaurer pour que "l'inflation ne soit plus qu'un mauvais souvenir". L'article a été publié après que le ministre des Finances Luis Caputo a précisé vendredi que le nouveau programme du FMI a été défini "avec les responsables" de l'organisation, et qu'il doit maintenant être soumis à son conseil d'administration pour approbation finale. Jeudi, le FMI avait déclaré que les négociations avec l'Argentine "se poursuivent de manière constructive" mais "qu'elles font toujours l'objet de discussions dans le cadre du dialogue en cours", selon sa porte-parole Julie Kozack. Le gouvernement argentin espère conclure le nouvel accord au cours des quatre premiers mois de l'année et, bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été publié, les médias locaux estiment qu'il s'agira d'un montant d'environ 10 milliards de dollars.

Découverte d'un abattoir clandestin et saisie de plus de 460 kg de viande avariée à Blida

Un abattoir clandestin a été découvert et plus de 460 kg de viande avariée ont été saisis suite à des sorties d'inspection de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de wilaya de Blida, en compagnie d'agents des services du commerce, a-t-on appris, samedi, auprès de services sécuritaires. Les sorties d'inspection réalisées durant ce Ramadhan, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et contre les pratiques commerciales déloyales, ont permis l'arrestation d'une personne exploitant une bâtisse comme abattoir clandestin, a indiqué la cellule de



communication des services suscités. L'opération a été réalisée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers en coordination avec des agents de la répression des fraudes de la direction locale du commerce, sur la base d'informations ayant permis de perquisitionner le domicile du suspect, à l'inté-

rieur duquel se trouvait un endroit exploité comme abattoir clandestin. Une quantité de viande rouge non estampillée par un médecin vétérinaire a été, également, découverte sur place, en plus d'outils et moyens d'abattage et d'une chambre froide. Après inspection de cette quantité de viande, estimée à 464 kg, dont des abats et organes d'animaux, par le médecin vétérinaire, qui accompa-

gnait les agents de la direction du commerce, celle-ci (viande) a été saisie car impropre à la consommation humaine, avant sa destruction par le Centre d'enfouissement technique des déchets (CET) de Beni Mered, a ajouté la même source. Outre la mise sous scellés du local en question et la prise d'échantillons de viande en vue d'une expertise du laboratoire de la police scientifique, une 2ème personne a été arrêtée dans cette affaire. Les deux suspects ont été placés en examen, en vue d'être déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour "fraude dans des produits destinés à la consommation humaine et exercice d'une activité commerciale sédentaire sans registre du commerce".

EXPRESS- HISTORIQUE

La bavarde et le serpent (13)

"A force de l'entendre parler, ma tête s'est mise à tourner, un vertige m'a envahi, et je ne comprenais plus ce qui m'arrivait !"



"J'ai décidé de lâcher prise et de fuir, alors je me suis caché derrière une grosse pierre, mais c'était sans compter sur sa détermination : elle m'a poursuivi..."



Pourquoi t'enfuis-tu, joli reptile ? Tu m'appartiens désormais, comme un vêtement qui me colle à la peau. Allez, viens voir maman !



à suivre

AUX POINGS

« Les Algériennes se remémorent avec fierté, le combat de la femme algérienne qui a fait don de soi durant la glorieuse Révolution de libération et a offert des exemples éternels de courage et de sacrifice, devenant ainsi un exemple à citer parmi les combattantes militantes et les moudjahidate qui ont placé l'honneur et la dignité de l'Algérie au-dessus de toute considération, et fait de la lutte pour l'indépendance, la plus noble des quêtes et la plus précieuse des objectifs. »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars)



EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

L'Algérie va importer jusqu'à un million de têtes de bétail

Le Conseil des ministres, réuni hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, entre autres points à inscrits à l'ordre du jour, examiné la possibilité d'aller vers l'importation de bétail pour répondre à la demande locale durant la fête de l'Aïd El-Adha.

Comme il fallait s'y attendre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réuni, hier, le Conseil des ministres. Deux dossiers ont été inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. A savoir, des exposés relatifs à l'état d'avancement de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar et aux études préliminaires des projets ferroviaires Laghouat-Tamanrasset et El Meniaa-Timimoun-Adrar, ainsi que la possibilité d'importation de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha. C'est ce qu'a indiqué la présidence de la République dans un communiqué en amont à cette réunion.

Au terme de cette réunion, le président de la République a émis des instructions et des orientations. Pour commencer, et actualité oblige, le Président a ordonné au ministre de l'Agriculture de préparer un cahier des charges pour lancer, dans les plus brefs délais, une consultation internationale avec les pays ayant la capacité d'approvisionnement pour importer jusqu'à un million de têtes de bétail en prévision de l'Aïd al-Adha. Le cahier des charges doit comporter le prix



Ph : DR

plafond, alors que l'État va procéder aux importations par l'intermédiaire de ses institutions et organismes concernant chaque secteur. Aussi, le Président a instruit le ministère de travailler avec des coopératives publiques spécialisées à travers les wilayas pour la vente des moutons en coordination avec les organismes et institutions autorisées à cet effet. Comme il y aura également la possibilité de vendre, par l'intermédiaire des services sociaux, des services à des organismes, institutions et entreprises, à condition que ces dernières en assurent la distribution et la coordination avec les partenaires sociaux.

Concernant l'état d'avancement du projet de la ligne ferroviaire Gara Jbeilat - Bachar, et des études préliminaires du projet de ligne Laghouat - Tamanrasset et Meniaa-Timimoun-Adrar, le Président a ordonné le démarrage immédiat de la mise en œuvre de ces projets, et ce en raison de leur « grande

importance stratégique » pour l'économie nationale mais aussi pour la dimension sociale de l'Etat, dont le pays est entré dans une dynamique de développement pionnier avec un impact national, continental et international.

Autre point examiné, le programme de la numérisation, dont un exposé détaillé a été présenté par le Haut-commissaire chargé de la Numérisation. A ce titre, le Président a ordonné d'aller plus loin et plus rapidement dans le projet d'interconnexion des secteurs afin d'éliminer toute forme d'interférence de la main humaine dans la gestion des données. Cette étape, précise-t-on, facilitera d'une part la tâche des investisseurs et assurera la transparence dans la collecte, le suivi et l'amendement fiscal, car elle sera entièrement numérisée.

N.B/ Nous y reviendrons dans l'édition de demain pour plus de détails au sujet des résolutions du Conseil.

Synthèse Farid Guellil

ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR Salah Eddine Dahmoune placé sous mandat de dépôt

L'ancien ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a été placé samedi sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur du pôle économique et financier de Sidi M'hamed à Alger.

L'ancien ministre fait l'objet d'une enquête ouverte en février dernier pour des faits de corruption dans lesquels il a été entendu plusieurs fois. À l'issue de l'audience de samedi, il a été placé en détention provisoire et incarcéré à la prison de Koléa. Dahmoune a dirigé le ministère de l'Intérieur durant la période du Hirak populaire et ce du 2 avril au 19 décembre 2019.

S. O.

SOUS-RIRE

Confrontées aux crimes de l'occupation, les journalistes palestiniennes se trouvent en première ligne



DÉDIÉE À LA NUMÉRISATION ET À LA GESTION DES ARCHIVES Session de formation pour les travailleurs de la Justice

Le ministère de la Justice organise aujourd'hui, une session de formation sur le thème de la numérisation et la gestion des archives judiciaires en collaboration avec l'École nationale des greffiers, en vue de renforcer les compétences des employés dans le domaine de la gestion documentaire numérique. La session de formation, qui se déroulera entièrement en mode-distanciel, réunira une centaine de fonctionnaires issus des différentes juridictions du pays. Cette modalité permettra d'assurer une large participation tout en optimisant les ressources logistiques. L'objectif principal de cette journée est de développer les compétences des agents en charge de la gestion des archives et d'enrichir leurs connaissances acquises. Le programme se concentre particulièrement sur l'organisation du cycle de vie des documents, leur archivage et les procédures de numérisation. La formation permettra aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer une gestion moderne et efficace des archives judiciaires. Cette initiative s'aligne avec les efforts de modernisation entrepris par le ministère de la Justice pour améliorer la qualité des services administratifs.

Ania N.

2e ÉDITION DES OLYMPIADES ALGÉRIENNES DE MATHÉMATIQUES La première phase éliminatoire lancée demain

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'organisation de la 2ème édition des Olympiades algériennes de mathématiques au titre de l'année en cours, pour la sélection des meilleures élèves scolaires nationales devant représenter l'Algérie aux Olympiades internationales, régionales et continentales de mathématiques, a fait savoir un communiqué du ministère.

Selon la même source, « il a été décidé d'organiser la première phase éliminatoire de cette 2ème édition des Olympiades algériennes de mathématiques demain, mardi de 8h30 à 12h30, au profit des élèves brillants en mathématiques scolarisés dans les établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés, et dans les écoles des Cadets de la Nation, ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17 sur 20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2024/2025, dans les classes de 3e et de 4e année de l'enseignement moyen, de 1ère année secondaire (tronc commun sciences et technologies), de 2e et de 3e année secondaire dans les filières mathématiques, math-technique, et sciences expérimentales. À cet effet, le ministère a pris les dispositions opérationnelles et organisationnelles nécessaires pour la tenue de ce concours. Précisant que, « les directeurs des écoles des Cadets de la Nation doivent établir la liste des élèves concernés par le concours et la transmettre aux directeurs de l'éducation, pour l'inclure dans les listes des élèves des établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés devant y participer ». En effet, les directeurs de l'éducation ont dû notifié, hier, aux directeurs des établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés, ainsi qu'à ceux des écoles des Cadets de la Nation, les centres de déroulement du concours pour leur permettre de préparer les convocations et de les remettre aux élèves ». Les élèves scolarisés dans les écoles des Cadets de la nation ainsi que dans les établissements d'enseignement privés « passeront les éliminatoires dans les mêmes centres désignés pour les élèves des établissements d'enseignement publics », a précisé le communiqué, ajoutant que « chaque centre sera supervisé par un inspecteur de l'éducation nationale ou un inspecteur de l'enseignement moyen en mathématiques ».

LES SUJETS DES ÉLIMINATOIRES « SERONT PRÉPARÉS EN FONCTION DES NIVEAUX Un sujet pour les élèves de troisième et quatrième année moyenne, un pour les élèves de première année secondaire (tronc commun sciences et technologies), et un autre pour les élèves de deuxième et troisième année secondaire dans les filières concernées », selon la même source. À noter que, les commissions installées au niveau des directions de l'éducation, sous la supervision des directeurs de l'éducation ou de leurs représentants, suivront l'organisation de ce concours, tandis que la correction des copies est prévue pour le mercredi 12 mars en cours, a conclu le communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

L. Zeggane